

AFFAIRES

Nouveler fait jaser
de plus en plus

Le modèle M3i, qui a fait couler beaucoup d'encre en 1994, pourrait avoir plusieurs émules chez Nouveler. Il y a le concept de groupe de traction à l'électricité pour automobile, placé sous le parapluie de M4, qui a été passablement écorché l'an dernier. Et il y a le projet, plus récent, de la nouvelle pile ACEP au lithium, développée par les chercheurs d'Hydro-Québec mais dont les retombées économiques risquent d'échapper au Québec. Avec tous ces cas se succédant au fil des ans, ce sont, finalement, les choix et les avenues commerciales qu'emprunte la filiale de la société d'État qui commencent à faire jaser plutôt fort.

Nouveler, c'est la filiale d'Hydro-Québec, renflouée en 1993 par un transfert d'actif rentable de 100 millions, qui a pour mission de commercialiser les produits développés par les chercheurs d'Hydro-Québec. C'est le bras commercial de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), avec une participation importante dans environ 25 entreprises.

Mais ce bras souffre d'arthrite. Nouveler a vu son bénéfice chuter de moitié entre 1994 et 1995, pour tomber sous les six millions, malgré cet actif — les lignes de transmission Cedar Rapids — fortement rentable transféré par Hydro afin que sa filiale puisse s'autofinancer. Cedar Rapids peut pomper, bon an mal an, des revenus nets oscillant entre 15 et 20 millions par année dans les coffres de Nouveler. C'est tout dire de la contribution des autres filiales.

Pourtant, on a vu avec M3i comment il pouvait être payant, pour les partenaires privés, de se retrouver sur la ligne de départ lorsqu'un produit développé par les chercheurs d'Hydro est mûr pour la commercialisation. Des actions, payées 10 \$ pièce, ont atteint 600 \$ l'unité moins de trois ans plus tard, sans qu'actionnaires ni administrateurs aient eu à absorber un quelconque risque financier. M3i, qui reprenait les résultats des travaux menés aux frais d'Hydro, avait été créée en 1990 par la société d'État et deux de ses chercheurs, Toby Gil-sig et Yves Payette. Pourquoi Hydro n'a-t-elle pas récolté, seule, les fruits de ses recherches? La question demeure encore d'actualité.

La question est d'autant plus contemporaine que ce modèle est étrangement répétitif. Et dans un cas plus récent, celui de la pile ACEP, l'intermédiation, ici d'Argo-Tech, étonne. Il s'agit d'une étape sans valeur ajoutée, à la limite futile, voire inutile, qui n'apporte rien au succès du projet.

Fondée par deux employés de l'IREQ, Claude Létourneau (à la fois salarié et consultant d'Hydro) et Claude Tremblay (comptable), Argo-Tech a été créée en novembre 1993, pensant hériter de la technologie développée par les scientifiques d'Hydro. À peine quelques semaines plus tard, Hydro recevait une contribution de 33 millions de son partenaire américain pour réaliser la phase I du développement, confirmant ainsi le potentiel commercial de cette pile. Et Nouveler a eu tôt fait de rapatrier la technologie en achetant à la fin d'avril 1994, à un prix non précisé, 100 % d'Argo-Tech, soit quelques jours avant que l'affaire M3i ne défraye les manchettes.

Ce petit chapitre Argo-Tech dans cette grande histoire de la pile ACEP étonne les observateurs s'intéressant de près à Nouveler, d'autant plus qu'Hydro et la japonaise Yuasa Battery avaient conclu une entente, signée en 1990, visant à créer une filiale conjointe, ACEP, dans le but de faciliter la mise en commun de leur patrimoine de recherche sur les piles lithium-polymère, une filière dans laquelle Hydro s'active depuis 1980.

Mais ce qui surprend également les observateurs, c'est de voir la société d'État transférer, ainsi, ses brevets à cette nouvelle filiale et concéder la construction, à Osaka, d'une première usine de production de petites piles. Advenant le besoin d'une deuxième usine, elle serait alors installée au Québec, dit-on. Probablement pas avant cinq ans.

Or, il faudra faire preuve d'encre plus de patience, voire oublier cette usine québécoise de petites piles. Le projet japonais repose sur un investissement conjoint de 50 millions, avec un capital initial de 15 millions. Avant que l'on puisse faire le plein de petites piles à l'usine d'Osaka, il va couler beaucoup d'eau sous les ponts.

Il reste le volet «grosses piles», destinées essentiellement pour d'éventuels véhicules électriques, que retient en partie Hydro mais qui a été placé sous l'emprise financière des Américains. Installée au sein d'un consortium formé avec 3M et Argonne National Laboratories, Hydro compte, ici, sur l'appui financier de la United States Advanced Battery Consortium, formé des trois grands de l'auto aux États-Unis et de l'Electric Power Research Institute, de Californie. Hydro partage avec 3M, du Minnesota, les résultats des travaux de recherche effectués dans le cadre des contrats financés par le consortium.

Pourquoi ces intermédiaires du type M3i, M4 et Argo-Tech? Pourquoi ne pas recourir davantage, et surtout, aux services d'Hydro-Québec International dans la commercialisation des travaux menés par l'IREQ? Est-ce que le Québec obtient sa juste part des retombées économiques des centaines de millions investis par la société d'État dans la recherche-développement de produits novateurs? John Lussier, vice-président à la technologie chez Nouveler, n'a pas pu nous rappeler, hier,

Gérard
BérubéLe bras
commercial
de l'IREQ
souffre
d'arthriteTélélobe pourra concurrencer
les Américains sur leur terrain

La société canadienne obtient une licence de télécommunicateur aux États-Unis

Télélobe est devenu un joueur majeur des communications outre-mer aux États-Unis. Sa filiale américaine, Teleglobe USA, a obtenu une licence de la Federal Communications Commission (FCC), l'équivalent de notre CRTC, pour l'exploitation d'un réseau de télécommunications internationales aux États-Unis. L'entreprise canadienne peut maintenant faire concurrence aux trois géants AT&T, MCI et Sprint sur le même pied qu'eux, en tant que télécommunicateur à part entière.

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Cette autorisation, accordée en vertu de l'article 214 de la nouvelle loi américaine des télécommunications, le Telecommunications Act, confère à Teleglobe USA le statut d'exploitant qui lui permettra d'offrir des services complets sur le marché américain en matière de communications internationales.

«Nous avons maintenant la possibilité de construire notre propre infrastructure, nos liens physiques entre les États-Unis et les autres pays», a souligné, hier au cours d'une conféren-

ce téléphonique, Paolo Guidi, président et chef de la direction de Télélobe International Corporation, qui chapeaute Teleglobe USA. M. Guidi s'exprimait à partir du siège social de la compagnie, situé à Washington D.C.

«Avec cette licence d'exploitation, Télélobe a acquis une envergure véritablement nord-américaine et les outils qui lui permettront d'accélérer le rythme de sa croissance», a indiqué, par voie de communiqué, Charles Sirois, président du conseil et chef de la direction de Télélobe, la société mère de Télélobe International. «Télélobe a déjà fait une percée majeure sur le marché américain et nous comptons déployer une stratégie agressive pour continuer notre percée.»

Cette licence accordée par la FCC revêt une importance capitale pour la poursuite de la stratégie de Télélobe aux États-Unis. Selon M. Guidi, la déréglementation des télécommunications aux États-Unis entraînera l'entrée de nouveaux concurrents dans le marché de la téléphonie interurbaine. Les compagnies de téléphone locale, les «baby Bells» auxquelles la FCC défendait de se lancer dans le marché de l'interurbain, pourront maintenant le faire. D'autres compagnies, déjà actives dans le marché de la revente, pourront entrer dans la danse. Ces nouveaux concurrents auront besoin d'une infrastructure pour acheminer des appels à l'étranger. Ils voudront éviter d'em-

Teleglobe
Canada

prunter le réseau de leurs concurrents directs, comme AT&T, MCI ou Sprint, et leur préféreront souvent un fournisseur impartial. C'est le besoin que Télélobe entend remplir.

«Les télécommunicateurs comme AT&T, MCI ou Sprint perdront des parts de marché, ce qui signifiera des affaires additionnelles pour Télélobe», a prédit M. Guidi.

À l'heure actuelle, Télélobe détient aux États-Unis des licences de revendeur. Son trafic américain doit nécessairement transiter par les infrastructures de l'un ou l'autre des trois grands télécommunicateurs interurbains. Malgré tout, son volume d'appels aux États-Unis, calculé en nombre de minutes, se situe à l'heure actuelle à un niveau annuel de 400 millions, ce qui se compare aux 1,5 milliard de minutes tirées de son monopole canadien des télécommunications outre-mer. La direction de Télélobe n'a pas voulu révéler ses prévisions quant aux revenus que son nouveau statut lui confèrera.

Teleglobe USA pourra désormais acquérir et exploiter des installations de transmission par câble et par satellite pour les télécommunications entre les États-Unis et le reste du monde, exception faite du Canada, aux termes d'accords d'interconnexion avec les télécommunicateurs étrangers. La compagnie a déposé des demandes additionnelles auprès de la FCC pour offrir des services vers et via le Canada.

Pour sortir de la crise de l'État-providence

Et si l'on payait les riches?

L'allocation universelle ou «revenu de citoyenneté» vise à assurer à tous, et sans conditions, un revenu minimum, que l'on travaille ou non

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Et si, pour sortir de la crise de l'État-providence, il fallait payer les riches? Après le slogan longtemps clamé à gauche, mais pas à droite, «faisons payer les riches», l'idée fait tranquillement son chemin en Europe depuis une dizaine d'années. Dernier avatar des gourous du néolibéralisme? Nenni. Le concept d'allocation universelle (AU) est surtout porté par un vent de gauche.

«Les transferts sociaux que nous connaissons aujourd'hui ont été conçus comme une assurance sociale. Ils ne sont donc versés qu'à une population bien ciblée, qui doit répondre à des critères précis. L'AU constitue au contraire un droit à un revenu qui ne découlerait, ni directement ni indirectement, d'une prestation de travail. Elle propose ainsi de découpler les transferts sociaux de la situation d'activité.»

Philippe Van Parijs est l'un des plus éminents défenseurs de ce que certains nomment aussi le revenu de citoyenneté. Titulaire de la chaire Hoover d'éthique économique et sociale de l'Université catholique de Louvain, en Belgique, il a participé à la fondation de la Basic Income European Network (BIEN), en 1986, et y occupe aujourd'hui le poste de secrétaire. Il sera de passage à l'Université Laval, vendredi et samedi, pour diriger un séminaire de travail public sur cette question.

Finie la discrimination

L'idée de l'AU n'est pas nouvelle. Elle a été lancée pour la première fois il y a exactement deux siècles, par Thomas Paine, dont la publication du *Sens commun* avait inspiré les révolutionnaires américains dans leur lutte contre la Couronne britannique. Elle prend cependant peu à peu une dimension nouvelle depuis une dizaine d'années.

«Le débat public sur l'AU découle fondamentalement d'une prise de conscience du fait qu'on ne pourra s'attaquer de manière réaliste au chômage massif qu'on connaît aujourd'hui si on ne modifie pas en profondeur la façon dont est organisée la distribution des revenus», explique M. Van Parijs.

À cet effet, les membres du BIEN suggèrent d'accorder à tous, riches comme pauvres, et sur une base individuelle, un revenu qui n'est soumis à aucune des conditions habituellement prévues par les programmes sélectifs de sécurité du revenu: niveau des revenus, effort pour se trouver un travail ou pour augmenter ses qualifications, etc. En une formule simple: finie la discrimination qui permet de transférer

des fonds de l'État aux seuls gens répondant à des critères particuliers.

Déjà, dans les années 70, l'économiste de Chicago Milton Friedman, Prix Nobel d'économie (1976) qui ne peut certes pas être soupçonné d'accointances gauchisantes, avait proposé la mise sur pied d'un impôt négatif qui devait se traduire par un revenu supplémentaire pour les ménages (et non simplement les individus) à faible revenu. La politique d'AU, qui a également reçu l'aval de deux économistes nobélisés, James Meade et Jan Tinbergen, présente toutefois une différence fondamentale, selon M. Van Parijs.

«Les deux propositions apportent une amélioration par rapport au système actuel en permettant de contrer le problème de la trappe du chômage, qui fait qu'on gagne à peine plus — voire même moins — si on travaille que si on ne travaille pas. Mais ce qui est aussi important, c'est que l'AU permet de contrer l'incertitude liée au changement de statut [d'un type de travail à un autre, ou du travail au non-travail]. Avec l'impôt négatif, il faudrait au contraire continuer à fonctionner parce qu'on ne peut attendre la fin de l'année pour savoir si on a

le droit de ne pas mourir de faim grâce à des transferts.»

Cette volonté de conjuguer les avantages du marché avec une solidarité forte ne prétend nullement faire abstraction des mécanismes du marché. Bien au contraire. Elle tente d'abord de mieux comprendre la réalité du chômage, qui se traduit pour certains par une incapacité de travailler, parce qu'ils n'ont pas la productivité suffisante pour tirer du marché du travail un revenu net au moins égal à ce que leur assure la protection sociale.

La vraie question

La société du loisir poindrait-elle à l'horizon? Pas du tout, opine le professeur de Louvain. Mais là n'est pas la question. «Tant que les sans-emploi ne constituaient qu'une frange marginale de la population, notre système fondé sur le ciblage de cette population pouvait fonctionner. Mais à mesure que cette catégorie devient de moins en moins marginale, on ne peut plus fonctionner simplement sur un système d'indemnisation. Parce que la trappe du chômage est de plus en plus profonde, il faut restructurer le système sans que les ponctions nettes des fac-



ARCHIVES, LE DEVOIR

Le chômage massif, qui frappe surtout les jeunes, permet de moins en moins de fonder la distribution de la richesse collective sur le travail réalisé. C'est à partir de ce constat que les tenants de l'allocation universelle suggèrent de découpler, du moins partiellement, revenus et travail.

teurs de production ne s'en trouvent accrues.»

Il ne découlerait donc nullement d'une telle mesure une pénalisation pour les employeurs ou des coûts farineux pour l'État. La disparition des systèmes de contrôle — qu'on pense par exemple aux «bouboumacoutes» — et la simplification de la gestion des programmes de sécurité du revenu pourraient au contraire générer des réductions de coûts. L'AU ne serait pas impossible, mais les revenus supplémentaires le seraient. «C'est beaucoup mieux pour les pauvres que l'État donne également aux riches», note M. Van Parijs. «Cela ne veut évidemment pas dire que les riches auraient plus de revenus qu'ils n'en ont aujourd'hui. Mais les revenus provenant de transferts sociaux cesseraient d'être stigmatisants.»

Une telle mesure serait également compatible, selon ses défenseurs, avec une plus grande flexibilité du marché du travail: la disparition du salaire minimum permettrait notamment cette souplesse accrue, jugée importante pour le fonctionnement du marché. «Dans la société pluraliste dans laquelle nous vivons aujourd'hui, chacun doit pouvoir disposer des ressources nécessaires pour pouvoir mener le type de vie qu'il désire. La rente en quelque sorte associée à l'immense pouvoir de production qui nous a été légué doit donc être distribuée équitablement, et non simplement en proportion du désir de chacun de travailler ou non.»

Utopie ou réalité? La proposition jouit en tout cas aujourd'hui d'assez de sérieux pour être discutée publiquement, comme ce sera le cas à Québec, alors que l'économiste Pierre Fortin, le sous-ministre de la Sécurité du revenu du Québec, et le directeur de la Division de l'impôt des particuliers, à la Direction fédérale de la politique de l'impôt, en débattront avec des entrepreneurs et des syndicalistes.

La discussion risque d'être fort intéressante parce que les opposants à l'AU ne logent pas toujours du côté auquel on pense de prime abord. «Certains, à gauche, voient dans cette proposition une façon de libérer les travailleurs de la pression du travail obligatoire à laquelle ils sont soumis», note M. Van Parijs. «Mais pour d'autres, qui réprouvent traditionnellement que les capitalistes puissent avoir des revenus sans rien faire, cette proposition multiplie le problème puisqu'elle permettrait désormais à n'importe qui d'avoir des revenus sans rien faire!»

C'est peut-être une vieille question morale qui constitue au fond le plus redoutable obstacle à l'établissement de l'AU. Une question qui dépasse, et de loin, le vieux clivage gauche/droite.

Cahier spécial

19 octobre 1996

LE DEVOIR

Tombée publicitaire: le vendredi 11 octobre 1996

Écoles privées

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↓	↓	↑
+14,05	+38,48	+22,73	+0,10	+0,40
2616,84	5329,55	5904,90	73,55	318,10

BRÈVES

Le Fonds investit

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a investi un montant de 450 000 \$ et le Fonds régional de solidarité Maurice-Bois-Francs a, de son côté, complété un investissement de 150 000 \$, le premier de son histoire, dans la firme Les Machineries Pronovost de Saint-Tite afin de maintenir 80 emplois dans cette région où le taux de chômage est élevé. Fondées en 1969, Les Machineries Pronovost effectuaient la réparation d'équipements agricoles. L'entreprise a ensuite élargi ses activités pour entreprendre la fabrication de ses propres équipements agricoles. Les salariés de l'entreprise sont membres du Syndicat canadien des Communications, de l'Énergie et du Papier (SCEP), affilié à la FTQ.

Accord sur la dette d'Eurotunnel

(AFP) — Les négociateurs représentant Eurotunnel et les banques créancières sont parvenus à un accord global sur la restructuration de la dette, a-t-on appris hier à Paris. Cet accord devrait être officiellement annoncé par le Tribunal de Commerce de Paris ce matin. Il a été négocié entre les dirigeants d'Eurotunnel et le pool de six banques représentant l'ensemble des établissements créanciers de la société.

DEVICES ÉTRANGÈRES
(EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3152
Allemagne (mark)	0,8908
Australie (dollar)	1,1174
Autriche (schilling)	0,1306
Barbade (dollar)	0,6977
Belgique (franc)	0,04446
Bermudes (dollar)	1,3811
Brsil (real)	1,3744
Carabes (dollar)	0,5197
Chine (renminbi)	0,1700
Espagne (peseta)	0,01101
États-Unis (dollar)	1,3597
Europe (ECU)	1,7521
France (franc)	0,2631
Grèce (drachme)	0,005966
Hong Kong (dollar)	0,1819
Indonésie (rupiah)	0,000612
Italie (lire)	0,000927
Jamaïque (dollar)	0,0435
Japon (yen)	0,01220
Mexique (peso)	0,1984
Pays-Bas (florin)	0,8210
Portugal (escudo)	0,009151
Royaume-Uni (livre)	2,1278
Russie (rouble)	0,000259
Singapour (dollar)	0,9918
Suisse (franc)	1,1175
Taiwan (dollar)	0,0511
Venezuela (bolivar)	0,00297

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

TECSULT



Luc Benoît, ing.

M. Guy Fournier, ing., président du Groupe Tecscult, est heureux d'annoncer que M. Luc Benoît, ing., lui succédera à ce poste à partir du 23 janvier 1997.

Entré au service du Groupe Tecscult en 1973, M. Benoît siège au sein du conseil d'administration depuis 1976. Il préside en outre la division internationale de Tecscult depuis 1985.

M. Guy Fournier assumera les fonctions de président du conseil d'administration de Tecscult.

Le Groupe Tecscult est une entreprise d'ingénieurs-conseils unique au Canada. En plus d'offrir des services intégrés d'ingénierie dans les secteurs de l'énergie, du transport, du génie municipal, du bâtiment, de l'industrie et de la pétrochimie, Tecscult a su se diversifier vers des activités connexes dans lesquelles elle occupe la première place au pays. Parmi celles-ci : la foresterie, la géomatique et la formation. Tecscult développe également ses activités dans de nombreux autres domaines comme l'environnement et les technologies de l'information.

Le Groupe Tecscult, dont le siège social est à Montréal, emploie plus de 800 personnes, possède cinq bureaux au Canada et œuvre dans 45 pays.

IBM garde Bromont
L'usine ontarienne de Don Mills vendue à OnexROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

IBM Canada a vendu sa division manufacturière Celestica à Onex pour la somme de 750 millions. Il ne reste plus à IBM qu'une seule autre usine au Canada, celle de Bromont au Québec.

L'usine Celestica, de Don Mills en Ontario, fabriquait des puces de mémoire tandis que celle de Bromont, des puces d'exploitation de type Power PC, très en demande à l'heure actuelle, a indiqué le vice-président Québec et directeur général d'IBM, Normand Bourassa. «Il ne faut pas en déduire de cette vente qu'IBM se retire de la fabrication», a-t-il tenu à préciser.

L'usine de Bromont fait donc toujours partie des plans d'IBM. «Mais si on m'avait dit il y a cinq ans qu'on allait vendre notre usine de Don Mills, je ne l'aurais pas cru», a reconnu M. Bourassa. IBM exploitait l'usine de Don Mills depuis plus de vingt ans.

En janvier 1994, IBM avait transformé cette usine en une entreprise distincte qui a pris le nom de Celestica.

L'entente annoncée hier prévoit que Celestica, qui fabrique des composants informatiques tant pour IBM que pour d'autres compagnies, notamment Cisco, et qui emploie plus de 1000 personnes, passera aux mains du conglomérat torontois Onex d'ici décembre. «Il s'agit d'une transition naturelle pour Celestica qui étend ses activités et dont la production qui n'est pas destinée à IBM ne cesse de croître», a souligné Khalil Barsoum, président d'IBM Canada.



Le président d'IBM Canada, Khalid Barsoum, s'entretient avec le président de la société Onex, Gerald Schwartz, quelques instants avant la conférence de presse.

IBM demeurera un client important de Celestica, a-t-on précisé.

Onex

Le président d'Onex, Gerald Schwartz, estime que cette entente permettra à sa compagnie «de se transformer en une firme d'envergure mondiale au potentiel de croissance très élevé».

Onex affiche un revenu annuel de 8,5 milliards et compte 34 000 employés à travers le monde. Elle est active dans les services alimentaires, notamment traiteur pour les compagnies aériennes, les matériaux de construction, les pièces d'automobile et divers autres champs d'activités en Amérique du Nord.

Le service français de la PC précise son plan de compressions

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Service de langue française de la Presse canadienne vient de dévoiler les détails de son plan de compressions visant à retrancher le quart de son budget annuel de 3,6 millions de dollars en 1997.

Outre les suppressions de postes déjà envisagées — les correspondants permanents à Washington et à Toronto disparaissent —, le service francophone de la Presse canadienne réduira le nombre de ses correspondants parlementaires à Ottawa, de trois à deux reporters, tandis que son bureau de Québec comptera trois correspondants, le même nombre qu'à l'heure actuelle, mais l'un d'entre eux, Michel Hébert, sera le chef de bureau que l'on déchargera de certaines tâches administratives. À Montréal, le bureau réunira trois journalistes, alors qu'ils ne sont que deux depuis la nomination de l'un des leurs à un poste de

cadre. Ils se partageront les différents secteurs de l'actualité — «économie — politique — justice — affaires sociales, etc.», écrit Denis Tremblay, vice-président des services de langue française à la Presse canadienne dans sa lettre aux sociétaires. «Nous croyons pouvoir atteindre l'objectif fixé tout en continuant de transmettre à nos membres un service de presse de qualité», estime-t-il.

À Washington et à Toronto, l'agence fera appel à des pigistes, tandis qu'à Paris, elle conserve son collaborateur actuel, Michel Dolbec.

Dès janvier 1997, la Presse canadienne mettra fin à la retransmission du fil de presse Reuters, comme elle l'avait fait avec l'AFP il y a quelques années. Elle n'aura recours qu'au fil français de l'Associated Press en provenance de Paris, qui transmet une trentaine de dépêches quotidiennes. Quant au service des sports, il demeure «pratiquement le même», souligne M. Tremblay.

La direction du service de langue

française a été émondée avec l'abolition du poste de chef. Outre le vice-président, elle compte Claude Papineau et Frédéric Tremblay. Autre changement: le service réduit ses heures d'ouverture et le fil en français ne commencera qu'à midi.

Cette semaine à Toronto, le comité exécutif de la Presse canadienne se réunit afin d'arrêter un plan de compressions pour le service principal en anglais. Rappelons que la Presse canadienne a dû revoir l'ensemble de ses activités à la suite de l'annonce par Southam, qui possède 18 des 69 journaux membres de l'agence, de son intention de s'en retirer pour investir dans sa propre agence, Southam News. Finalement, Southam est revenue sur cette décision. Mandatée par les sociétaires, la direction s'est attelée à redéfinir le rôle de la Presse canadienne et à revoir les moyens mis à sa disposition, notamment les cotisations des membres, qui ont atteint les 26 millions en 1995.

Le marché immobilier a retrouvé la santé

LAURA EGGERTSON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le marché canadien de l'immobilier a retrouvé sa santé après une année 1995 anémique et, même si les analystes prévoient une hausse des prix des maisons, ils sont d'avis que celle-ci ne sera pas assez forte pour dissuader les acheteurs d'un premier logement.

«Nous croyons que le marché va de-

meurer vigoureux le reste de l'année ainsi qu'en 1997», a déclaré Patricia Arsenault, vice-présidente principale chez Clayton Research Associates de Toronto. «Actuellement, c'est un bon moment pour acheter partout.»

La Commission canadienne de l'immobilier indique qu'environ 9900 maisons ont été vendues au pays en avril, comparativement à près de 6700 durant la même période l'année dernière.

Les taux hypothécaires ont chuté davantage depuis ce temps-là, améliorant encore la situation du marché. En août, par exemple, plus de 65 000 maisons ont été construites, soit 10 % de

plus qu'au cours de la même période en 1995. La baisse des taux d'intérêt — qui approchent du plus bas taux enregistré depuis 30 ans — est ce qui influence le plus les marchés de la vente et des maisons neuves.

Avec des taux hypothécaires bas et des prix relativement stables, les maisons sont aussi devenues beaucoup plus abordables de par le pays, même à Vancouver où le prix ont commencé à baisser légèrement. Les ventes de maisons détachées, maisons de ville et appartements sont en hausse de 21 % à Vancouver cette année, alors que la baisse des prix atteint en moyenne 4 %. Les ventes sont aussi en progression à Toronto, Calgary et plusieurs autres villes, où l'on assiste à un raffermissement des prix et alors que les experts prévoient une augmentation modeste au cours des 18 prochains mois.

Ce sont là de bonnes nouvelles pour les propriétaires, qui n'ont pas vu leur investissement croître énormément, particulièrement s'ils ont acheté leur logement durant le boom de la fin des années 1980.

SURFEZ LOGIQUE
Livres et logiciels à une seule adresse:
<http://www.logique.com>

SCRIBEC
PHOTOCOPIE
IMPRIMERIE
385-9400
45, rue Jarry Est, Montréal
Nous servons les lecteurs du «Devoir» avec empressement.

Avez-vous pris la décision de faire une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)?
Avez-vous trouvé le programme MBA qui répond le mieux à vos besoins?

FORUM D'INFORMATION 1996
SUR LES PROGRAMMES M.B.A.Mardi, le 8 octobre
16h à 19h

Le Centre Sheraton Hôtel

1201 boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec

Rencontrez les représentants des programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) de...
Alberta, British Columbia, Calgary, Clarkson, Concordia, Dalhousie
HEC, Ivey Business School, Manitoba, McGill, McMaster, Ottawa
Queen's, Simon Fraser, St. Mary's, Toronto, Wilfrid Laurier, York...

Sondage de la FCEI

Les dirigeants de PME s'opposent au partage du temps de travail

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le partage du temps de travail tel qu'envisagé par le gouvernement québécois pour créer de l'emploi risque, au mieux, de faire chou blanc et, au pire, de nuire à la rentabilité des entreprises en plus de multiplier les obstacles à la création d'emplois.

C'est ce qui ressort d'un sondage mené par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) auquel ont répondu 1891 de 3000 propriétaires de petites et moyennes entreprises sollicités au Québec, en début d'année.

Pour 71,2 % des répondants, ni le plafonnement des heures supplémentaires, ni la réduction de la semaine de travail, ni le prolongement des vacances et des congés parentaux ne les inciteront à embaucher de nouveaux travailleurs.

La FCEI a évalué que la réduction de la semaine légale de travail, de 44 à 40 heures par semaine, entraînerait une augmentation du coût des heures supplémentaires. Certains employeurs devront payer ces coûts et compenser par des augmentations de prix tandis que d'autres devront réduire leur utilisation des heures supplémentaires et donc de leur production, fait valoir la fédération.

«L'effet net sur l'emploi pourrait être nul ou même négatif puisque ces hausses de prix et la diminution de production ne feront rien pour dynamiser l'économie», estime les analystes de la FCEI.

Quant au plafonnement des heures supplémentaires, 64 % des sondés s'y opposent. Les employeurs font valoir que l'utilisation du temps supplémentaire varie en fonction du cycle économique (la plus ou moins grande demande des produits) et ne peut être remplacée par la création d'un nouvel emploi.

Utilisant des données émanant de Statistique Canada, la FCEI indique que le niveau d'utilisation des heures supplémentaires est stable au Québec et que c'est ici qu'elle est à son plus bas au Canada.

Pourrait-on créer de l'emploi en prolongeant la durée des vacances annuelles, a cherché à savoir la fédération dans son sondage. Pas moins de 84,2 % des répondants ont rejeté cette modification au code du travail. La FCEI fait valoir que le prolongement des vacances, de deux à trois semaines, ferait augmenter les coûts du travail de 2 %.

La FCEI souligne en outre que la redistribution du travail passant par une réduction du temps de travail est déjà amorcée et que le gouvernement du Québec devrait s'abstenir de l'accélérer. Durant la période 1976-1993, la FCEI fait remarquer qu'il y a une tendance régulière à la diminution des heures de travail, «ce transfert se faisant de ceux qui travaillent plus que la moyenne vers ceux qui travaillent le moins».

La retraite anticipée

En passant, la fédération signale que de plus en plus d'individus doivent travailler à temps partiel durant toute leur vie active.

La FCEI invite le gouvernement à la prudence en ce qui a trait à l'incitation à la retraite anticipée. Le vieillissement de la population forcera bientôt le gouvernement à examiner de près le fonctionnement du Régime des rentes du Québec. Toute proposition augmentant le nombre d'individus à dépendre de ce système doit donc être étudiée de près afin d'éviter la détérioration des finances publiques.

Interrogés sur les moyens susceptibles de stimuler la création d'emplois, 61,3 % des sondés privilégient la diminution des taxes sur la masse salariale «particulièrement accablantes pour les petites et moyennes entreprises qui utilisent proportionnellement plus de main-d'œuvre que les plus grandes entreprises», écrivent les analystes.

Pour la FCEI, la création d'emplois au Québec se fera grâce au dynamisme des entrepreneurs et lorsque les femmes auront terminé leur arrivée sur le marché du travail.

Canadien rencontre ses employés

La compagnie aérienne cherche une solution à ses problèmes financiers

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Faisant face à des difficultés financières persistantes, Canadien International devra rencontrer ses employés, la semaine prochaine, pour leur soumettre des propositions en vue de régler la situation actuelle.

Neville Hamilton, de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéropostale, n'a pas voulu préciser l'ampleur des difficultés présentées par la direction. «Tout au plus peut-on affirmer que s'ils veulent nous rencontrer et nous faire des propositions, c'est que les problèmes sont significatifs». Les problèmes financiers sont continus chez Canadien. Ils ont voulu nous alerter du fait que ces difficultés persistent.

Une rencontre entre la direction et les représentants des employés est prévue à Vancouver le 8 octobre. Du côté de l'Association des machinistes, qui regroupe 5300 employés du transporteur, on a mis sur pied un comité qui travaillera dans l'esprit d'un «règlement des problèmes dans le meilleur intérêt de tous les membres du syndicat».

Selon M. Hamilton, cette rencontre n'est aucunement reliée à l'incapacité de la direction de rallier les agents de bord au programme de restructuration de l'entreprise, qui désire recueillir entre 100 millions et 125 millions sous forme de gains de productivité et de concessions. Canadien détient déjà l'aval de cinq syndicats, pour des économies annuelles de 93 millions, mais ces ententes ne tiendront plus sans un appui des agents de bord.

Fonctionnant à perte depuis 1988, Canadien International multiplie les

discussions afin de solidifier ses liquidités et de restructurer sa dette à long terme. Au 31 mars dernier, ses liquidités se situaient à 109,6 millions, en baisse par rapport au 200,3 millions comptabilisés trois mois plus tôt. Sa marge de crédit auprès de la Banque Royale est passée de 200 millions à 130 millions durant cette période. Pour y parvenir, Canadien a complété la vente, puis la location, de 33 B737, pour un produit net de 117,2 millions; il a procédé au refinancement de deux A320, pour un produit net de 20,5 millions, et un prolongement de la période d'amortissement sur ses avions loués.

Mais au 31 mars dernier, Canadien affichait une dette à long terme de près de 150 millions remboursable cette année, et 816 millions sous forme de dette à long terme et d'engagement en vertu de cession-bail, sur un avoir des actionnaires de 33,5 millions seulement qui renferme les 276 millions détenues par American Airlines sous forme d'actions privilégiées. «Nul doute que Canadien a besoin d'une infusion. Nous avons exploré cette avenue au début de l'année mais les actionnaires ordinaires ont refusé, craignant la forte dilution qui aurait pu résulter», avait déclaré au début de juin le président de Canadien, Kevin Benson, au cours d'un entretien avec le Financial Post. Les analystes chiffrent entre 250 millions et 350 millions ce besoin d'argent frais.

Il y a deux semaines, une rumeur circulait voulant que les discussions menées entre Canadien et un consortium bancaire en vue de l'obtention d'une marge de crédit de 250 millions eurent échoué. Ces rumeurs ont été démenties par la porte-parole de Canadien, France Poulin.

BRÈVES

Formation des astronautes

(PC) — BGW Multimédia créera un programme de formation interactive multimédia qui sera utilisé afin de former les astronautes canadiens et étrangers à la manipulation en orbite du télémanipulateur de la station orbitale internationale. «Nous sommes confiants que ce projet positionnera davantage notre entreprise comme une référence de classe mondiale dans le secteur de la formation interactive multimédia», a déclaré Gilles Bélanger, président et chef

de la direction du Groupe BGM et président de BGW Multimédia.

Nomination chez Productions SDA

(PC) — André Picard est le nouveau président des Productions SDA, qui a notamment produit les séries télévisées à succès *Scoop* et *Omertà*. Il s'était joint à l'équipe en mars dernier comme vice-président exécutif et directeur général. Avant de se joindre aux Productions SDA, il était vice-président international à Paris pour les Films Ro-

ÉCONOMIE

TRANSPORT

La restructuration se poursuit à CP Rail

LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

CP Rail a poursuivi la restructuration de son réseau de chemin de fer en annonçant, hier, le transfert de cet actif sous une entité exploitante.

«La Compagnie de chemin de fer Saint-Laurent et Hudson (StL&H), filiale en propriété exclusive de la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, devient un chemin de fer exploitant. Du même coup, au Canada, tous les actifs, lignes, droits d'exploitation et installations connexes servant auparavant à désigner le Chemin de fer Saint-Laurent et Hudson sont cédés au StL&H», a souligné la compagnie ferroviaire.

Ces actifs cédés comprennent la portion canadienne du StL&H comprise entre la ville de Québec et Chicago, et passant par Montréal et Toronto; et entre Montréal ou Toronto et Albany, New York, Philadelphie, Baltimore et Washington.

Les éléments d'actif aux États-Unis qui sont exploités comme partie du StL&H conservent leur statut actuel.

La veille, CP Rail annonçait la vente de 400 kilomètres de voie ferrée au Québec et au Vermont dans le cadre d'un plan de trois ans visant à réduire son réseau de 1600 kilomètres au Québec et en Ontario. L'acheteur est Iron Road Railways

de Washington, dans le District de Columbia, qui a décidé d'ajouter la voie au réseau contigu qu'il possède dans le Maine et au Nouveau-Brunswick.

La voie en question s'étend de l'est à l'ouest entre Lennoxville et la région de Montréal et du nord au sud de Saint-Hyacinthe jusqu'à Wells River, dans le Vermont.

Le transfert de propriété a officiellement eu lieu samedi.

CP Rail cherche aussi des acheteurs pour sa ligne de Montréal à Québec sur la rive nord du Saint-Laurent et de Montréal à Ottawa du côté québécois de la rivière des Outaouais.

Après cette transaction, CP Rail ne possède plus que deux petites voies au Québec, allant vers le sud et l'ouest à partir de Montréal.

Les parties n'ont pas révélé de prix.

Il y a 106 employés sur les lignes affectées, dont 77 au Canada. Aucune des compagnies ferroviaires n'a été en mesure de dire combien d'entre eux conserveraient leurs emplois.

En 1993, Iron Road a acheté une ligne appartenant au CP Rail entre Lennoxville et Brownville Junction, dans le Maine central. Cette voie faisait autrefois partie de la ligne principale de CP Rail reliant Montréal à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Investissement de 20 millions

L'Institut de recherche en biotechnologie agrandit ses locaux

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

L'Institut de recherche en biotechnologie (IRB), à Montréal, connaît un agrandissement de 50 000 pieds carrés pour répondre à la demande qui se fait pressante de la part de plusieurs entreprises d'ici et d'ailleurs. L'investissement de 20 millions de dollars qui sera fait d'ici l'été prochain permettra de créer près de 200 emplois nouveaux qui s'ajouteront aux 430 postes déjà existants.

L'annonce a été faite hier par le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, car la contribution de son gouvernement dans ce projet est de 12 millions de dollars, soit cinq millions du Bureau fédéral de développement et sept millions du Conseil national de recherche du Canada, duquel relève l'IRB. Un promoteur privé, en fait le constructeur qui sera choisi bientôt à la suite d'un appel d'offres, aura à investir 8,4 millions. La nouvelle annexe contiendra des laboratoires et des bureaux pour des équipes de recherche

de partenaires et clients qui veulent travailler en étroite collaboration avec les scientifiques de l'IRB. Cela signifie que dans quelques années, il y aura plus ou moins 1000 scientifiques dont les activités graviteront autour de l'IRB, ce qui donnera une masse critique probablement unique au monde dans le domaine de la biotechnologie. On pense que cela sera suffisant pour attirer des compagnies américaines et européennes.

Actuellement, une cinquantaine d'entreprises collaborent avec l'IRB, dont 12 qui louent des locaux, ce qui génère des revenus de 34 millions par année. Quelques entrepreneurs qui assistaient à l'annonce du ministre ont expliqué qu'ils n'ont pas d'intérêt, ni les moyens, d'investir dans la brique ou des infrastructures. Ils préfèrent louer des locaux, surtout s'il y a sur place un partenaire avec lequel il est possible de créer un important effet de synergie, ce qui est le cas de l'IRB, dont les chercheurs travaillant en équipes multidisciplinaires s'adonnent à des travaux de recherche fonda-

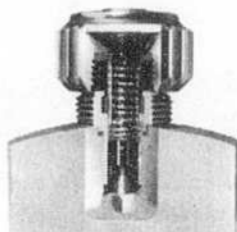
mentale aussi bien qu'à des projets conjoints avec des partenaires privés.

Peut-être faut-il voir une certaine attitude préélectorale, mais le ministre a déclaré que «la région peut compter sur d'autres investissements fédéraux, en partenariat avec l'industrie, dans le cadre du nouveau programme Partenariat technologique Canada».

M. Manley s'est aussi permis de

«voler» un scoop au premier ministre du Québec en divulguant que la compagnie Ericsson lui a récemment confirmé à Stockholm qu'elle investira 100 millions sur une période de cinq ans dans son usine montréalaise, ce qui fournira du travail à au moins 100 ingénieurs additionnels. La nouvelle devrait être annoncée officiellement le 11 octobre prochain.

Cela fonctionne dans un sous-marin; cela fonctionne tout aussi bien dans une Rolex.



Toutes les montres Rolex Oyster sont complètement étanches, car elles possèdent un remontoir Twinlock à double protection ou Triplock qui se visse contre le boîtier, à la manière d'un sas de sous-marin.

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique 630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

Déjeuners d'affaires

Salon de Thé LE & DAPHNE
Café-Bar
Décor Victorien
Tranquillité et Discretion
Honneur Gourmande
L'Heure du Thé
3803, rue Saint-Denis (coin Roy) Mtl 849-3042

MONTREO
Cuisine inspirée
Table d'hôte le midi à partir de \$9.95
Nouvelle adresse:
3448 St-Laurent, Montréal 285-8914

FAITES PARTIE DES DÉJEUNERS D'AFFAIRES
COMPOSEZ LE 985-3322

Dr. Robert Prescott & Associés (Omnipraticiens)

Liposuccion (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

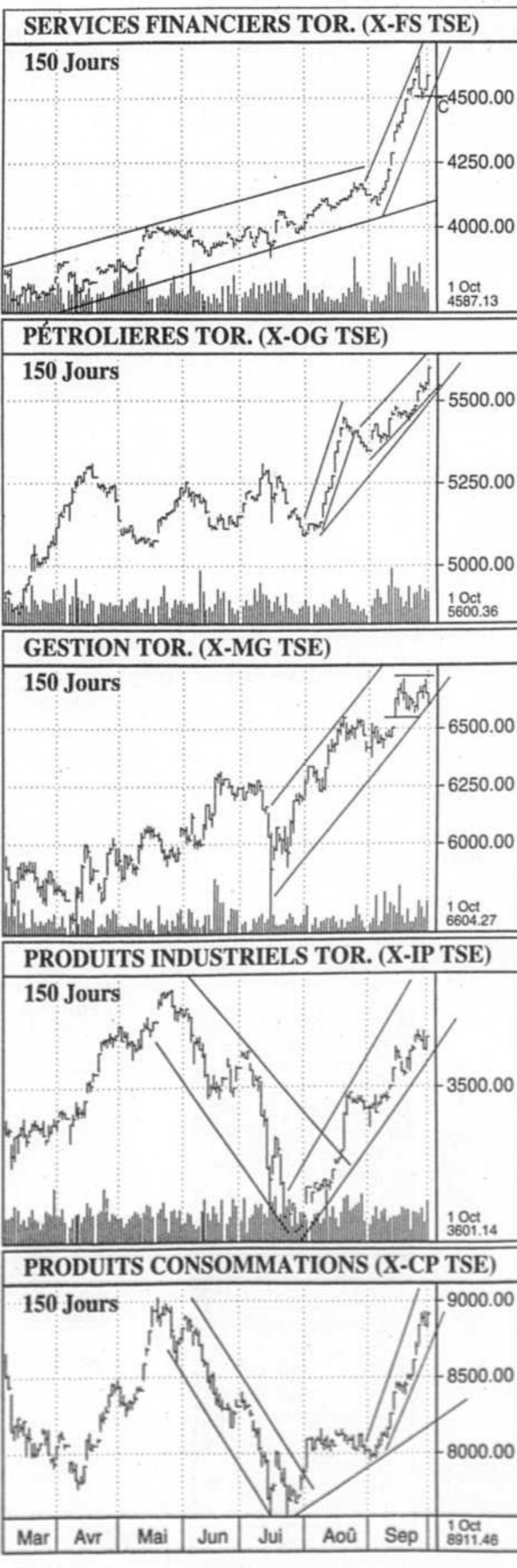
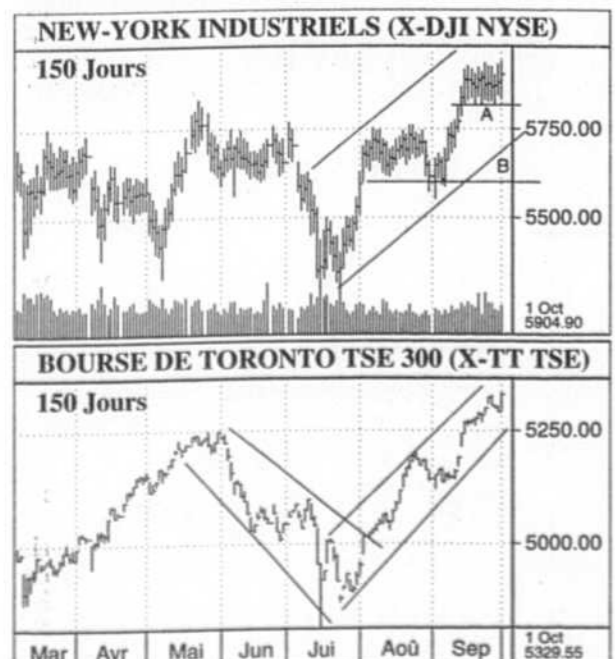
1852, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H5H 1E4
Tél.: (514) 955-6616 Fax: (514) 955-2104

COUP D'ŒIL BOURSIER

Prêt pour une continuité

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

Malgré son peu d'élan, le marché demeure haussier. À New York, l'indice moyen de tous les titres pointe de nouveau vers le haut, ce qui n'a rien de négatif. Par contre, l'ensemble des titres du secteur industriel n'est pas aligné dans la même direction mais le support tient toujours bon. Du côté canadien, la hausse de l'or et des aurifères montre un arrêt de la forte correction sans toutefois indiquer de revirement haussier. Plusieurs secteurs parmi les plus forts repartent à la hausse, comme les services financiers, les pétrolières et les services publics. Seules la gestion et les immobilières continuent quelque peu en correction mais faiblement. Le détail, la consommation et les industrielles sont en position pour un prolongement de leur tendance haussière mais il vaut mieux attendre une poussée de confirmation pour éviter de se faire prendre dans un mouvement contraire encore possible. Parmi les industrielles, certains titres sont cependant très négatifs comme Corel qui plonge sur de forts volumes au niveau d'un support à long terme très important. L'humeur des investisseurs est donc de très mauvais augure pour les prochaines semaines. Pour ce qui est des secteurs qui étaient dernièrement les plus négatifs, en l'occurrence les forestières et les minières, chacun de ces secteurs effectue présentement une pause qui pourrait servir de tremplin pour une reprise, mais encore une fois, mieux vaut attendre une confirmation par un décollage en règle. Ce sont d'ailleurs des secteurs représentant une possibilité de rendement intéressant dû à leur bas prix mais n'agissez que sur un revirement haussier. Il y a présentement profusion de nouveaux décollages parmi les juniors en plus de ceux qui continuent leur performance extraordinaire. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs paru dans cette chronique durant les derniers mois. Venez me rencontrer au Salon Le Monde des Affaires qui se tient à la Place Bonaventure jusqu'à jeudi inclusivement, si vous voulez voir plein de titres en pleine effervescence.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	15071	2616.84	+14.05	0.5		
XCB:Bancaire	4856	3486.21	+43.18	1.3		
XCO:Hydrocarbures	5993	2046.80	+13.25	0.7		
XCM:Mines et métaux	5622	2962.08	+23.11	0.8		
XCF:Produits forestiers	886	2468.79	+29.48	1.2		
XCI:Bien d'équipement	5854	2440.20	-1.82	-0.1		
XCU:Services publics	3164	2330.11	+7.23	0.3		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	18461	277.94	+1.91	0.7		
TSE 100		322.38	+2.62	0.8		
TSE 200		325.56	+1.14	0.4		
TSE 300	48730	5329.55	+38.48	0.7		
Institutions financières	5066	4587.13	+54.70	1.2		
Mines et métaux	2588	5008.95	+22.08	0.4		
Pétrolières	11289	5600.36	+46.36	0.8		
Industrielles	8669	3601.14	+25.19	0.7		
Aurifères	6371	11224.18	+165.59	1.5		
Pâtes et papiers	1250	4222.00	+36.61	0.9		
Consommation	2741	8911.46	+76.82	0.9		
Immobilieres	1671	1642.39	-11.44	-0.7		
Transport	1394	5466.81	-13.78	-0.3		
Pipelines	1241	4478.02	+9.74	0.2		
Services publics	1754	4123.46	+12.24	0.3		
Communications	1160	8927.30	+21.99	0.2		
Ventes au détail	1406	4354.93	+12.12	0.3		
Sociétés de gestion	2125	6604.27	-46.69	-0.7		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	37213	1205.50	-6.35	-0.5		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	34360	5904.90	+22.73	0.4		
20 Transports	5161	2084.16	+5.13	0.2		
15 Services publics	5822	218.35	+1.47	0.7		
65 Dow Jones Composé	45344	1865.23	+7.10	0.4		
Composite NYSE		368.18	+0.85	0.2		
Indice AMEX		608.28	+2.49	0.4		
S&P 500		685.83				
NASDAQ		1221.51	-5.41	-0.4		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CAE INC	2428	10.50	10.35	10.50	+0.05	0.5
PETRO-CD A IR	2020	13.15	13.05	13.05	-0.10	-0.8
CDN AIRLINES R WT	2015	0.04	0.03	0.03	-0.01	-25.0
BARRICK GOLD CP	1584	35.45	34.15	35.25	+1.20	3.5
CDN OCCIDENTAL	1467	22.30	21.95	22.30	+0.35	1.6
PLACER DOME INC	1393	32.65	32.30	32.45	+0.25	0.8
CDN CONQUEST	1366	2.50	2.10	2.25	+0.15	7.1
BOMBARDIER INC B	1327	20.00	19.40	20.00	+0.60	3.1
HORSHAM CP SV	1304	22.15	22.00	22.15	+0.15	0.7
CCL INDS INC B	1221	12.75	12.50	12.50	-0.10	-0.8
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
RANGER OIL LTD	1081	10.40	10.30	10.40	+0.20	2.0
ORIENT RES INC	883	0.23	0.19	0.22	+0.02	10.0
BOMBARDIER INC B	477	20.00	19.40	19.95	+0.55	2.8
MISPEC RESOURCES	416	3.15	2.65	3.05	+0.45	17.3
DENISON MINES LTD	381	0.34	0.31	0.32	+0.01	-3.0
EXPLOR MINE DU	342	1.69	1.40	1.55	+0.20	-11.4
NOVEDER INC	323	1.22	1.12	1.20	+0.10	9.1
MTEL CP	318	9.20	9.10	9.10		
BCE S WT	300	7.60	7.60	7.60	+0.10	1.3
BCE P	300	50.70	50.70	50.70		

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 23 octobre 1996 à 10 h, sera saisi d'une demande d'autorisation pour exercer un usage conditionnel relativement à la propriété sise au 5991, avenue Victoria (96 0080812).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande doit le faire par écrit au plus tard le 15 octobre 1996, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 2 octobre 1996
Le greffier, Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Dérogation mineure

Conformément à l'article 524 h) de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil, à l'assemblée qui se tiendra le 21 octobre 1996, à 19 h, à l'hôtel de ville de Montréal, étudiera la demande de dérogation mineure relative à l'emplacement suivant:

Terrain situé du côté ouest du bâtiment portant les numéros 4917-19, boulevard Rosemont.

Cette dérogation mineure autoriserait la construction d'un bâtiment résidentiel contigu malgré les articles 53 et 55 du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1). Les dispositions actuelles exigent le mode d'implantation isolé. Cette dérogation permettrait la

construction d'un bâtiment résidentiel conforme aux exigences de largeur minimale de ce règlement.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, en se présentant au préposé à la période de questions dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de cette assemblée du conseil.

Montréal, le 2 octobre 1996
Le greffier, Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36a. de la Charte 3^e avis

Avis en vertu de l'article 36a. de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de division, gestion du domaine public au Service du génie, a approuvé, le 10 septembre 1996, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de la partie de rue suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a. de la Charte:

«Description d'une partie du boulevard Perras située à l'ouest de l'emprise de l'autoroute 25, faisant partie du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, division d'enregistrement de Montréal, et plus explicitement décrite comme suit:

Une partie du lot cent soixante-cinq (165 Pte) dudit cadastre, bornée vers le nord-est par une partie du lot 164 faisant partie de

l'emprise de l'autoroute 25, vers le sud-est par une autre partie du lot 165, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 165 étant l'emprise du boulevard Perras, vers le nord-ouest par les lots 165-994 à 165-998.»

Cette partie de rue est montrée sur le plan P-370 Rivière-des-Prairies du Service du génie.

Le droit à une indemnité ou égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est la troisième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 2 octobre 1996
Le greffier, Léon Laberge

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-005831-962. MICHEL ROY, Partie demanderesse C. MICHEL RATELLE, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 1340, PAQUIN, #7, ILE ST-JEAN, TERREBONNE, à 10h00, le 15 OCTOBRE 1996, à savoir: 1 véhicule Hyundai Excel, gris, 1987; 1 vidéo VHS RCA; 1 lot d'environ 15 peintures assorties. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 30 septembre 1996. ERIC LATRAVERSE, huissier de Justice. LATRAVERSE ET ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec, H7S 1N2. Tél.: 978-8869.

PRENEZ AVIS que DENIS LEGAULT, en sa qualité de père, domicilié au 1180, rue Joliette, Longueuil, Qc. J4K 4W1, présentera

au Directeur de l'État civil une demande pour changer le nom de SIMON ERIC DENIS CLAUDE TALBOT en celui de SIMON ERIC DENIS CLAUDE TALBOT LEGAULT. Montréal, ce 27 août 1996

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION ROGER COUTU INC.

PRENEZ AVIS que la compagnie ROGER COUTU INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, ce 25 septembre 1996 BELANGER SAUVÉ, s.e.n.c. Procureurs de la compagnie.

AVIS AUX CRÉANCIERS - DISSOLUTION FAX SOUHAITS INTERNATIONAL INC. AVIS EST PAR LA PRÉSENTE

DONNÉ que la société mentionnée à l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution, et qu'à cette fin elle a obtenu un certificat d'intention de dissolution daté du 16 juillet 1996. Donné à Beloeil, ce 5a jour de septembre 1996. RICHARD CHICOINE, Président.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE AVIS EST par les présentes donné que, à la suite du décès de LUCILE DESCHATELETS, en son vivant domiciliée au 3435 boulevard Gouin est, app. 203, Montréal, Québec, H1H 1B1, survenu le 18 octobre 1995, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Danielle d'Alcantara, le 30 septembre 1996, devant Me Elizabeth Beaudoin, notaire, 1681 A Avenue De LaSalle, Montréal, Québec, H1V 2J9, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Elizabeth Beaudoin, notaire, sise au 1681 A Avenue De LaSalle, Montréal, Québec, H1V 2J9. Donné à Montréal, ce 30 septembre 1996. Me ELIZABETH BEAUDOIN, Notaire.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-231002-969

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT JOSEPH JEROME CONTENT

Partie demanderesse MARIE MONA NOZÉARD

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MARIE MONA NOZÉARD, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} et, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIE MONA NOZÉARD. Lieu: Montréal Date: 27 septembre 1996 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-02-038899-964

COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER ADJOINT URGEL BOURGIE LTEE

Partie demanderesse GINETTE PILON, DIANE GEORGIOPOULOS ET LES HÉRITIERS DE FEU JACQUES FONTAINE

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à DIANE GEORGIOPOULOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du présent bref d'assignation, déclaration, liste de pièces, pièces et avis selon l'article 119.1, 813 et 983 du C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de DIANE GEORGIOPOULOS. Montréal, ce 27 septembre 1996. MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

PRODUCTIONS DE LA CHAMBRE VERRUILLÉE INC. Prenez avis que PRODUCTIONS DE LA CHAMBRE VERRUILLÉE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: FRANÇOISE NAULT 320, rue Doucet Laval, Qc

AVIS EST par les présentes donné que la sudeite débitrice a fait cession de ses biens le 12 septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 octobre 1996 à 14h20 au bureau du syndic.

Montréal, le 2ième jour d'octobre 1996. PAUL B. DAOUST, syndic

3270, boul. Langelier # 202 (angle Sherbrooke) Montréal (Québec) H1N 3A6 Tél: 251-4888 Fax: 251-4889

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102 (4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SYLVAIN PETELLE (267-164-994) sans emploi, résidant au 2319, St-Donat, Montréal, Québec, H1L 5K3.

AVIS EST par les présentes donné que SYLVAIN PETELLE a fait une cession le 20 septembre 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour d'octobre 1996 à 16 h 30, au bureau du syndic, au 3420, rue Hochelaga, Montréal (Québec).

Daté à Montréal, ce 24e jour de septembre 1996. Pierre Laberge & Associés Inc. SYNDIC DES FAILLITES 3420, rue Hochelaga Montréal, Qc H1W 1H3 (514) 521-5188

Nos. 505-11-004863-961 41-180283 AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de: ALL-PRÊT INC., coporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2387, Remembrance, dans la ville de Lachine, dans la province de Québec.

Avis est par les présentes donné que ALL-PRÊT Inc. a déposé une cession de ses biens le 24ième jour de septembre 1996, avec effet rétroactif au 20 septembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour d'octobre 1996, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8ième étage, suite 800, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 27ième jour de septembre 1996. PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE 1250, boul. René-Lévesque Ouest 35ième étage Montréal (Québec) H3B 2J4 Téléphone: (514) 938-5708 Télécopieur: (514) 938-5709

CANADA Province de Québec District de Beauharnois

COUR DU QUÉBEC Division des petites créances

Le greffier de la Cour du Québec, Chambre Civile, Division des petites créances pour et au nom des requérants suivants:

Nos de dossiers: 760-32-001320-946 760-32-000727-935 760-32-000284-929 760-32-000999-948 760-32-000998-940 760-32-000499-923 760-32-000748-923 760-32-000814-923 760-32-001063-942

760-32-000878-951 760-32-000651-937 760-32-000173-932 760-32-000434-938 760-32-000910-945 760-32-001734-941 760-32-000734-931 760-32-000170-938 760-32-000551-939 760-32-000553-935 760-32-000684-920 760-32-001450-966 760-32-000402-950

Requérants: Richard Leduc Roger Trudeau André Desrosiers Margaret Hill Ann Osborn Ginette Savage Stéphane Perras Natalie Marleau Radiateurs Willard Inc. Alain Brassard Marc Bouchard Rachel Durocher Alain Dumaine Daniel Laberge Faith Hajjis Richard Locas Murray Mckeigan Bernard Fréchette Céline Leduc Johanne Marcotte Ilène Geringer Raymond Filiatrault Gabriel St-Pierre

Intimés: Gaëtan Desbois Thérèse Sarrazin Roger LeFebvre Peter Avery Roger Avery Jean-Guy Doraiche Stéphane Désormeaux Lyne Trudeau Tony King Pierre Simard Marc Bouchard Gilles Meloche Luc Drouin Martin Pilotte Roger Trudeau Gilles Meloche Jean H. Hébert Raymond Filiatrault Gabriel St-Pierre

PAR ORDRE DE LA COUR Les intimés sont par les présentes requis de produire une contestation dans les trente jours de cette publication dans les dossiers ci-haut mentionnés.

Une copie de la requête pour chacun des dossiers a été laissée à l'intention des intimés au greffe de la cour du Québec Chambre civile Division des petites créances, Palais de Justice de Valleyfield, 180, Salaberry, Valleyfield, Qc J6T 2J2.

De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de produire au greffe de cette cour une contestation dans lesdits délais le greffier de la cour du Québec Chambre civile Division des petites créances procédera à obtenir contre vous un jugement dans ces causes pour les requérants. Valleyfield, ce 30 septembre 1996 Claude Rostan Greffier de la Cour du Québec Division des petites créances

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

AVIS est donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 392, 394, 415 et 419 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), à l'effet que: Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a adopté, à sa séance ordinaire du 16 septembre 1996, le règlement suivant:

Règlement n° 26 (1996) 2: Authentification des documents du Conseil scolaire de l'île de Montréal. Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996.

Le secrétaire général, Yves Carrières

NOTICE OF JUDICIAL PROCEEDINGS

To The Defendants: 2625-7949 QUÉBEC INC., operating under the name of «LA PERLE DU SZECHUAN», a/s M. JASPER TAM, auparavant au 379, Promenade Beaufaire, Beaconsfield, Québec

You have been sued. You are the defendants, together with other defendants in the following case:

CANADA PROVINCE OF ALBERTA NO: 9501-09663 THE COURT OF QUEEN'S BENCH OF ALBERTA JUDICIAL DISTRICT OF CALGARY BOBBY MITRA CHAUDHURI Plaintiff

VS 2625-7949 QUÉBEC INC., Carrying on Business as «LA PERLE DU SZECHUAN», ROBERT TAM, YUEU LING WAN, JENNIFER GERRISTEN, THE SIR MORTIMER D. DAVIS JEWISH GENERAL HOSPITAL DR. MICHAEL JAY TESSLER, DR. STEPHEN ROSENTHAL, DR. RICHARD D. KOHN, DR. MICHEL DE MARCHIE, DR. PATRIZIA A.C. ZANELLI, DR. ANN K. GORDON, DR. RONALD SCHONDORF, DR. MARIE-JOSEE CROWE, DR. ALLAN H. SPANIER, DR. BRAHM HYMAN, THE METRO CALGARY AND RURAL GENERAL HOSPITAL DISTRICT NO. 93, carrying on business under the name and style of THE FOOTHILLS GENERAL PROVINCIAL HOSPITAL, also known as the CALGARY DISTRICT HOSPITAL GROUP, THE CALGARY REGIONAL HEALTH AUTHORITY, carrying on business under the name and style of THE FOOTHILLS GENERAL PROVINCIAL HOSPITAL, and THE FOOTHILLS GENERAL PROVINCIAL HOSPITAL AND DOCTOR ROBERT LEE, DOCTOR JAMES D. SANDHAM, DOCTOR J.B. KORTBECK, DOCTOR CHRISTOPHER J. DOIG, DOCTOR MUKHERJEE, DOCTOR ZIAI, DOCTOR A.F. ROBICHAUD, DOCTOR SCOTT AND JOHN DOE.

Defendants An amended statement of claim has been brought against you and copy of said amended statement of Claim, Notices to Defendants and Ex Parte order of Master Alberstat M.C.C.Q.B.A., au bureau de Tremblay, Bois, Mignault & Lemay, 200-1195 de Lavergie, Sainte-Foy, Québec, G1V 4N3.

You have 30 days following October 5, 1996 to file and serve a Statement of Defence or Demand of notice failing which plaintiff has been given leave to enter default judgment against you without further notice and without further order of the Court.

signed TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY per: MARC BOULANGER, ATTORNEY

Defendants Vous avez été poursuivis. Vous êtes les défendeurs avec d'autres défendeurs dans le dossier suivant:

CANADA PROVINCE OF ALBERTA NO: 9501-09663 THE COURT OF QUEEN'S BENCH OF ALBERTA JUDICIAL DISTRICT OF CALGARY BOBBY MITRA CHAUDHURI Plaintiff

VS 2625-7949 QUÉBEC INC., Carrying on Business as «LA PERLE DU SZECHUAN», ROBERT TAM, YUEU LING WAN, JENNIFER GERRISTEN, THE SIR MORTIMER D. DAVIS JEWISH GENERAL HOSPITAL DR. MICHAEL JAY TESSLER, DR. STEPHEN ROSENTHAL, DR. RICHARD D. KOHN, DR. MICHEL DE MARCHIE, DR. PATRIZIA A.C. ZANELLI, DR. ANN K. GORDON, DR. RONALD SCHONDORF, DR. MARIE-JOSEE CROWE, DR. ALLAN H. SPANIER, DR. BRAHM HYMAN, THE METRO CALGARY AND RURAL GENERAL HOSPITAL DISTRICT NO. 93, carrying on business under the name and style of THE FOOTHILLS GENERAL PROVINCIAL HOSPITAL, also known as the CALGARY DISTRICT HOSPITAL GROUP, THE CALGARY REGIONAL HEALTH AUTHORITY, carrying on business under the name and style of THE FOOTHILLS GENERAL PROVINCIAL HOSPITAL, and THE FOOTHILLS GENERAL PROVINCIAL HOSPITAL AND DOCTOR ROBERT LEE, DOCTOR JAMES D. SANDHAM, DOCTOR J.B. KORTBECK, DOCTOR CHRISTOPHER J. DOIG, DOCTOR MUKHERJEE, DOCTOR ZIAI, DOCTOR A.F. ROBICHAUD, DOCTOR SCOTT AND JOHN DOE.

Defendants Une déclaration amendée a été portée contre vous. Vous pouvez rendre connaissance de cette déclaration amendée, des avis aux défendeurs et de l'ordonnance Ex parte de Mr. Alberstat, M.C.C.Q.B.A., au bureau de Tremblay, Bois, Mignault & Lemay, 200-1195 de Lavergie, Sainte-Foy, Québec, G1V 4N3, où une copie est disponible à votre attention.

You have 30 days following October 5, 1996 to file and serve a Statement of Defence or Demand of notice failing which plaintiff has been given leave to enter default judgment against you without further notice and without further order of the Court.

signed TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY per: MARC BOULANGER, ATTORNEY

Defendants Vous avez trente (30) jours après le 5 octobre 1996 pour timbrer et signifier une défense ou une «Demande of Notice» à défaut de quoi, le demandeur est autorisé à obtenir jugement par défaut contre vous sans autre avis ni ordonnance de la Cour.

signed: TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY par: MARC BOULANGER, AVOCAT

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

AVIS est donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 446, et 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), avis est donné que l'état financier du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice 1996-1997 ainsi que le rapport du vérificateur seront soumis au Conseil à sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 octobre 1996, à 17 h 30, au siège social du Conseil, 500, boul. Crémazie Est, Montréal.

Un résumé de l'état financier sera disponible et pourra être consulté au secrétariat général, à compter du 10 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996. Le secrétaire général, Yves Carrières

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL AU 30 JUIN 1996 Conformément aux dispositions des articles 446, et 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), avis est donné que l'état financier du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice 1996-1997 ainsi que le rapport du vérificateur seront soumis au Conseil à sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 octobre 1996, à 17 h 30, au siège social du Conseil, 500, boul. Crémazie Est, Montréal.

Un résumé de l'état financier sera disponible et pourra être consulté au secrétariat général, à compter du 10 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996. Le secrétaire général, Yves Carrières

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL AU 30 JUIN 1996 Conformément aux dispositions des articles 446, et 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), avis est donné que l'état financier du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice 1996-1997 ainsi que le rapport du vérificateur seront soumis au Conseil à sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 octobre 1996, à 17 h 30, au siège social du Conseil, 500, boul. Crémazie Est, Montréal.

Un résumé de l'état financier sera disponible et pourra être consulté au secrétariat général, à compter du 10 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996. Le secrétaire général, Yves Carrières

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL AU 30 JUIN 1996 Conformément aux dispositions des articles 446, et 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), avis est donné que l'état financier du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice 1996-1997 ainsi que le rapport du vérificateur seront soumis au Conseil à sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 octobre 1996, à 17 h 30, au siège social du Conseil, 500, boul. Crémazie Est, Montréal.

Un résumé de l'état financier sera disponible et pourra être consulté au secrétariat général, à compter du 10 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996. Le secrétaire général, Yves Carrières

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL AU 30 JUIN 1996 Conformément aux dispositions des articles 446, et 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), avis est donné que l'état financier du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice 1996-1997 ainsi que le rapport du vérificateur seront soumis au Conseil à sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 octobre 1996, à 17 h 30, au siège social du Conseil, 500, boul. Crémazie Est, Montréal.

Un résumé de l'état financier sera disponible et pourra être consulté au secrétariat général, à compter du 10 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996. Le secrétaire général, Yves Carrières

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL AU 30 JUIN 1996 Conformément aux dispositions des articles 446, et 286 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), avis est donné que l'état financier du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'exercice 1996-1997 ainsi que le rapport du vérificateur seront soumis au Conseil à sa séance ordinaire qui aura lieu le 21 octobre 1996, à 17 h 30, au siège social du Conseil, 500, boul. Crémazie Est, Montréal.

Un résumé de l'état financier sera disponible et pourra être consulté au secrétariat général, à compter du 10 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 2 octobre 1996. Le secrétaire général, Yves Carrières

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-232253-967

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT ALICIA ARGENTINA MAYAYA

Partie demanderesse PABLO ULLOA

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à PABLO ULLOA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} et, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce et de l'avis de dénonciation des pièces et du certificat de l'avocat ont été remises au greffe à l'intention de PABLO ULLOA. Lieu: Montréal Date: 26 septembre 1996 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-239890-962

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT MARJORIE CASSEUS

Partie demanderesse RAYMOND SAINT-CLAIR

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à RAYMOND SAINT-CLAIR, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} et, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de RAYMOND SAINT-CLAIR. Lieu: Montréal Date: 27 septembre 1996 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-001115-955

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT JEANNETTE CONTANT

Partie demanderesse ROBERT LEMAY

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ROBERT LEMAY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1111 Jacques-Cartier est, Longueuil, salle 1.17, dans les trente (30) jours de

LE DEVOIR

LES SPORTS

Début des éliminatoires du baseball

Anderson relègue la controverse aux oubliettes

Les Orioles et les Cards victorieux

ASSOCIATED PRESS

Baltimore — Toute la controverse a été vite oubliée quand Brady Anderson y est allé de sa grande spécialité: un circuit pour entreprendre le match.

Les Orioles de Baltimore en étaient à leur première participation en séries en 13 ans et dès le départ, Anderson a donné le ton avec son circuit. B. J. Surhoff en a claqué deux et Bobby Bonilla a obtenu un grand chelem quand les Orioles ont battu les Indians de Cleveland 10-4 dans le premier match de la ronde initiale des séries dans la Ligue américaine.

«Ce circuit de Brady a fait une énorme différence, a dit Rafael Palmeiro. Cela a tout changé. Avant on ne parlait que de Robbie.»

En effet, les arbitres des deux ligues avaient menacé de boycotter les séries si le joueur de deuxième but des Orioles, Roberto Alomar, n'était pas immédiatement suspendu pour avoir craché au visage de l'arbitre John Hirschbeck vendredi. Le début du match a été retardé de 20 minutes avant qu'on règle le tout.

Les Orioles, eux, n'ont pas mis de temps à se mettre en branle et ils n'ont jamais ralenti le rythme. «Ce circuit fut un jeu important, a dit Alomar. Cela a mis de la pression sur les Indians dès le départ. Nous avons fait cela tout le temps au cours du dernier mois.»

Anderson a établi un record des ligues majeures avec 12 circuits pour commencer des matches. Il a claqué 50 longues balles en tout.

Les Orioles, qui ont établi un nouveau record des majeures avec 257 circuits, ont pris une avance de 4-1 au cours des trois premières manches contre les champions de la Ligue américaine. Et après que les Indians eurent réduit l'écart à un seul point, Bonilla a mis le point final à une poussée de cinq points en sixième avec son premier circuit en 14 matches éliminatoires.

Manny Ramirez a bouclé le circuit pour les Indians, qui ont remporté 99 victoires cette saison, un sommet dans les ligues majeures.

Le deuxième match de la série sera présenté mercredi à Camden Yard. Orel Hershiser sera au monticule pour les Indians face à Scott Erickson.

«Il nous faut encore remporter trois victoires et il ne reste que quatre matches, a dit le gérant Mike Hargrove, des Indians. Mais nous avons déjà dû faire face à des situations difficiles et nous serons sans doute plus agressifs dans le deuxième match.»

Le partant Charles Nagy (0-1) a subi la défaite en cédant neuf coups sûrs et sept points en cinq manches et un tiers.

Le partant du Baltimore, David Wells, qui avait battu les Indians deux fois en saison régulière, a espacé huit coups sûrs et quatre points en six manches et deux tiers. Il a quitté après avoir été atteint à la cheville gauche par un coup en flèche de Kevin Seitzer.

Il n'a pas été blessé sérieusement et a mérité la victoire. Pourtant, les Orioles voulaient l'échanger lui et Bonilla avant la date limite du 31 juillet. Le propriétaire Peter Angelos s'était interposé pour empêcher la transaction de se faire.

Victoire des Cards

À St. Louis, les Cardinals ont bien commencé leur série face aux Padres de San Diego, les défaisant au pointage de 3-1.

Stéphane Richer ne lève plus le nez sur le travail défensif

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

usisse, mais moi je ne comprenais pas que je devais jouer sur un trio défensif, même si c'est peut-être lui qui avait raison.»

Il y avait désaccord, mais pas manque de respect.

Carrière prolongée

Au contraire, Richer se dit convaincu que Lemaire l'a aidé à prolonger sa carrière en faisant de lui un joueur beaucoup plus complet. «Et je lui en suis reconnaissant, ajoute-t-il. De faire jouer Claude Lemieux et moi à quatre contre cinq, ce n'était pas évident au début.»

Aujourd'hui, il est tout fier de rappeler que les Devils, beaucoup grâce à lui, ont eu la quatrième meilleure fiche en désavantage numérique la saison dernière et qu'ils ont été cinquièmes pour le nombre de buts marqués en pareilles circonstances.

Richer lui-même a réussi quatre de ses 20 buts en désavantage numérique, contre trois en avantage, et il espère en marquer quelques-uns avec le Canadien. «J'ai joué avec Marc Bureau l'autre soir, et il me fait penser à Carbo ou Bob Carpenter [son partenaire au New Jersey]. C'est le genre de joueur qui reste à l'arrière.»

Alors que lui va foncer pour provoquer des choses.

Richer espère être utilisé régulièrement en désavantage numérique, même si ça devait se faire au détriment de ses présences sur l'attaque massive, lui qui, au New Jersey, se plaigait de n'être pas utilisé sur le jeu de puissance.

Richer a répété, hier, qu'il n'y avait jamais eu de guerre entre Lemaire et lui: «Jacques voulait tellement que je ré-

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X

100 • 199

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Achat-vente-échange
100 Ventes libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à revenus
115 Maisons de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer

200 • 299

IMMOBILIER COMMERCIAL

Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-échange)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer

300 • 399

MARCHANDISES

301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphonie
318 Mobilier de bureau et acc.

320 Ameublement

335 Bois de foyer
350 Animaux

400 • 499

OFFRES D'EMPLOIS

401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
406 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers

500 • 599

PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Psychothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Récoration intérieure
570 Remplacement, paysagistes
575 Déménagement

600 • 699

VEHICULES

675 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PARC LAFONTAINE

1595, rue Rachel Est

1 1/2 • 2 1/2 • 3 1/2

1 MOIS GRATUIT

Immeuble tranquille

Terrasse

INFORMATIONS

522-5651

Géré par

ACMON

ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX, charmant 3

12 chauffé, eau chaude, poêle et frigo.

480\$. 733-6020.

C.D.N. Rue Gatineau. 3 1/2 chauffé, eau

chaude, cuis./frigo. Près UdeM,

500\$/mois, 767-4878 ou 345-0974.

CENTRE-VILLE, Ste-Famille (ghetto

McGill), 4 1/2, complètement rénové,

chauffé, eau ch., appareils incl. Disp.

immédiat. 935-8060, 844-9969, 934-

2358.

DISCRIMINATION

INTERDITE

«La Commission des droits de la personne

du Québec rappelle que lorsqu'un

logement est offert en location (ou sous-

location), toute personne disposée à

payer le loyer et à respecter le bail doit

être traitée en pleine égalité, sans dis-

crimination ou préférence fondée sur

la race, la couleur, le sexe, la grosse-

esse, l'orientation sexuelle, l'état civil,

l'âge du locataire ou de ses enfants, la

religion, les convictions politiques, la

langue, l'origine ethnique ou nationale,

la condition sociale, le handicap ou l'usage

d'un moyen pour pallier ce handicap.»

MELROSEMONKLAND, 4 1/2, chauffé, eau

chaude, rénové, grand. 486-5700,

596-0299, voir concierge 4315 Melrose,

920.

N.D.G. Luxueux 8 1/2, bas duplex dét.,

s.-s., foyer, climat., rideaux, 5 électros,

patio, stat. Lib. 1er nov. Références,

1300\$/m. 369-6005.

OUTREMONT, rue Davar. Bas duplex, 9

1/2, 4 c.c., gar. int., 654-6193, 524-2020,

327-7474.

PLATEAU, prox. métro. Magnifique log.

rénové, 2e, aire ouverte, 2 c.c. fermées,

très éclairé, terrasse, foyer, planchers

bois franc, garage. 1.025\$. 524-6225.

VIEUX-LONGUEUIL. Haut duplex, beau

4 1/2, 2 pas CEGEP, balcon, stat.

530\$/m. 674-6081.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

SUPERBE 6 1/2, 3e ét., Sanguinet (côté

est) entre UQAM et Cégep. Près métro,

puit lumière, cuis./frigo, micro-onde,

lav./séc. Lib. 1er nov., 880\$/m. 286-

5277.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

PRÈS HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT,

très beau, spacieux, lumineux 5 1/2,

2 chambres, 2 salles de bains, 2

stationnements intérieurs, grande

terrasse, micro-onde et lave-vaisselle

encastres, sauna, piscine ext., tout

confort. Libre 1er juillet. 1100\$/mois, non

chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-

3338; soir: 388-2704.

V. ST-LAURENT EST Grand condo

luxueux, 3 c.c., 2 solariums, 2 garages,

piscine int. Magnifique terrain et vue.

332-1404.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

ADJ. WESTMOUNT (Glencaim). Rés. de

4,500 p.c. sur 2 niveaux, 5 c.c., 3 1/2 s.

de b., belle réception, foyer, air climatisé,

garage 3 places, 8,000 p.c. de terrain et

patio. 3,200\$. 522-8916.

BERRILLAGAUCHETIERE, style victorien.

Sur 2 étages, 2000 p.c., 3 c.c., tout

meublé, rénové, foyer, cours int., gar.

1350\$/m. (au mois, sans bail). 393-8707,

788-1888.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

APPARTEMENT tout confort, à

Montbasse. Libre 15 janvier 97 à fin

avril (négociable). 4,800 FF/m.c.c. DOS-

SIER 446, Le Devoir, 2050, de Bleury, 9e

étage, Montréal, Qc. H3A 3M9.

BORD DE L'EAU HOLLANDAIS, privé,

littoral couplé, ch. & cuis. 384-7324.

FORT LAUDERDALE (Margate) M.M.

couple, sécurité, tranquille, oct. à avril,

1100\$/US/mois. Soir: (418)766-7429, Mt:

(514)852-0218.

PARIS 2 1/2 - 5 1/2

Près métro 735-8623.

PARIS-BUTTES CHAUMONT-19e

Joli studio, bien équipé, ascenseurs,

belle vue. 486-8042.

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

BORD DE L'EAU, lac Masson. Saison

automne/hiver. Résidence, 5 c.c. fer-

mées, double réception, 3 s.b. + douche,

2 foyers, piscine int., qui privé.

2,500\$/mois. 522-8916.

176

CHALET À LOUER

ANSE ST-JEAN. Vue panoramique sur

Saguenay, 3 c.c., luxueux, spacieux, ent.

équipé. 8 min. ski alpin. 500\$/sem. ou

250\$/fin sem. (514)427-3791, (514)953-

7213.

BORD LAC MEMPHRÉMAGIN

Magnifique petit chalet, mi-châmin entre

Magog et Ausim.

1800\$/mois. (819) 823-8888

BROMONT. Charmante maison ancienne

sur domaine 75 acres, 4 km. pistes

ski. Cuis. s.a.m. sal. 5 ch. 2 1/2 s.b. (four-

billon), chauff. combust. lem/electr. Nov.

à mars: 5,000\$. 735-3433.

MONT STE-ANNE. Luxueux, avec vue,

foyer, 3 c.c., équipé, 5 min. ski. Noël &

Nouvel An. (418) 650-0263 (matin ou

soir).

176

CHALET À LOUER

ST-DONAT, 20 min. ski alpin, maison

moderne «Patriote», 3 c.c., foyer, tt

confort. Min. 2 sem., 500\$/sem.,

1,500\$/mois. 744-2612.

ST-GABRIEL DE BRANDON, 4 c.c.,

foyer, piano, tout équipé. 1er nov/1er

avril, 2,875\$. 276-8885, (514) 635-1152.

251

BUREAU À LOUER

CENTRE-VILLE

Adj. métro. À partir de 500\$/mois. 990-

4303 (page).

CENTRE-VILLE

Adj. métro. À partir de 500\$/mois. 990-

4303 (page).

OUTREMONT Laurier & de l'Épée. 600-

3000 p.c., 155/p.c. (tout compris). 948-

3909.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air,

ascenseur, métro Square Victoria, parking,

300 à 1 800 p.c. 849-5411 ou

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Mesures extrêmes 13h30, 16h10, 18h55, 21h25 — Last Man Standing 14h, 16h25, 19h, 21h15 — Fly Away Home 13h, 15h10, 17h20 — Maximum Risk 19h30, 21h45

BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Mesures extrêmes 13h30, 16h15, 19h05, 21h30 — C'est elle 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35 — Le Mercenaire 13h30, 15h35, 17h35, 19h40, 21h45 — Risque maximum 13h40, 16h, 19h15, 21h25 — Le premier envol 13h45, 19h — Bogus 16h10, 21h20

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Beaumarchais ven. lun. jeu. 19h, 21h15, sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h20, 19h, 21h15 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h25, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h50, 19h25, 21h35 — Le Mercenaire ven. lun. jeu. 19h15, 21h25, sam. dim. mar. mer. 13h, 15h15, 19h15, 21h25 — C'est elle ven. lun. jeu. 19h05, 21h10, sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h30, 19h05, 21h10 — Bogus ven. lun. jeu. 19h55, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h, 18h55 — Non coupable 21h05 — Le premier envol ven. lun. jeu. 19h30, sam. dim. mar. mer. 13h10, 19h30 — À toute épreuve ven. lun. jeu. 21h40, sam. dim. mar. mer. 15h40, 21h50 — Risque maximum ven. lun. jeu. 19h10, 21h10, sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 19h10, 21h20 — Le Pro ven. lun. jeu. 19h20, 21h45, sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h55, 19h20, 21h45 — Last Man Standing ven. lun. jeu. 19h40, 21h50, sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h25, 19h40, 21h50 — Chacun cherche son chat ven. lun. jeu. 19h35, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 19h35, 21h30

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Risque maximum ven. lun. jeu. 19h20, 21h30, sam. dim. mar. mer. 14h20, 16h25, 19h20, 21h35 — Last Man Standing ven. lun. jeu. 19h10, 21h10, sam. dim. mar. mer. 14h10, 16h15, 19h10, 21h10 — Le Mercenaire ven. lun. jeu. 19h15, 21h25, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h05, 19h15, 21h25 — Fly Away Home sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h40 — Maximum Risk 19h25, 21h35 — Bullet Proof 21h40 — Le premier envol ven. lun. jeu. 19h30, sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h10, 19h30 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h05, 21h20, sam. dim. mar. mer. 14h25, 16h45, 19h05, 21h20 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h, 21h15, sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h35, 19h, 21h15

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Le Club des Ex19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Mesures extrêmes 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Jack sam. dim. 13h, 15h30 — Mesures extrêmes 19h, 21h30 — L'homme idéal 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le premier envol 19h, sam. dim. 13h, 15h30, 19h — À toute épreuve 21h30 — Alaska sam. dim. 13h, 15h30 — Risque

maximum 19h, 21h30
CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Bogus ven. lun. jeu. 19h05, 21h25, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h05, 21h25 — Chacun cherche son chat ven. lun. jeu. 19h30, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h, 21h35 — Fly Away Home ven. lun. jeu. 19h, sam. 13h40, 16h15, dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h — Independence Day 21h15, sam. 21h — That Thing you do sam. 19h — Maximum Risk ven. lun. jeu. 19h30, 21h45, sam. dim. mar. mer. 13h, 15h15, 17h15, 19h30, 21h45 — Beaumarchais ven. lun. jeu. 19h25, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — First Wives Club 13h10, 16h, 19h, 21h20, sam. 23h30 — 2 Days in the Valley 13h20, 16h10, 19h10, 21h30, sam. 23h40 — Pudding Chômeur 16h40, 21h50, sam. 23h50 — Tin Cup 13h, 18h50, jeu. 13h — Le Club des Ex13h50, 16h30, 19h30, 22h, sam. 24h10 — 2 jours dans la vallée 13h40, 16h50, 19h20, 21h40, sam. 24h — À Time to Kill 13h30, 17h, 20h30, sam. 23h20

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — Jack 18h45, 21h05, sam. dim. 14h, 16h25, 18h45, 21h05 — Pinocchio sam. dim. 14h30, 16h20 — À Time to Kill 19h, 21h50 — 2 jours dans la vallée 19h15, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h10, 19h15, 21h35 — Le Club des Ex19h25, 21h45, sam. dim. 13h50, 16h15, 19h25, 21h45 — First Kid sam. dim. 14h20, 16h40 — Rich Man's Wife 18h50, 21h10 — Hunchback of Notre-Dame sam. dim. 14h15, 16h55 — Jack 18h55, 21h20 — First Wives Club 19h30, 21h55, sam. dim. 14h10, 16h45, 19h35, 21h55 — Tin Cup 21h30 — Bogus 19h10, sam. dim. 13h35, 16h05, 19h10 — 2 Days in the Valley 19h05, 21h25, sam. dim. 13h20, 16h, 19h05, 21h25 — L'homme idéal 19h20, 21h40, sam. dim. 13h40, 16h30, 19h20, 21h40

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — En avoir ou pas ven. lun. jeu. 15h30, 17h20, 19h20, 21h20, sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h20, 19h20, 21h20 — À toute épreuve ven. lun. jeu. 16h30, 19h, 21h10, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h30, 19h, 21h10 — Le silence des fusils ven. lun. jeu. 16h, 19h, 21h10, sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h, 19h, 21h10 — Non coupable ven. lun. jeu. 17h, 20h45, sam. dim. mar. mer. 13h30, 17h, 20h45 — Ferrovipathes ven. lun. jeu. 16h15, 19h, 21h10, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h, 21h10 — Le huitième jour ven. lun. jeu. 16h15, 19h, 21h15, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h15, 19h, 21h15 — L'escorte ven. lun. jeu. 16h, 19h, 21h10, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h, 19h, 21h — L'élève ven. lun. jeu. 16h, 19h, 21h, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h, 19h, 21h — Independence Day ven. lun. jeu. 17h, 20h45, sam. dim. mar. mer. 13h45, 17h, 20h45

COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Les nouveaux mecs 14h, 16h30, 19h15, 21h30 — Beaumarchais 13h35, 16h05, 19h, 21h25 — Chacun cherche son chat 13h45, 16h20, 19h05, 21h20 — L'escorte 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30
DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Beaumarchais 19h30, 21h30, sam. dim.

13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — L'homme idéal 19h, 21h15, sam. dim. 13h45, 15h55, 19h, 21h15

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — Tin Cup 19h, 21h30, dim. 14h, 16h30, 19h, 21h30 — À Time to Kill 20h, dim. 14h10, 17h, 20h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Mesures extrêmes 19h20, 21h45, sam. dim. 13h, 19h20, 21h45 — Last Man Standing 19h30, 21h55, sam. dim. 13h20, 19h30, 21h55 — Maximum Risk 19h10, 21h25, sam. dim. 13h30, 19h10, 21h25 — Fly Away Home 19h, 21h35, sam. dim. 13h15, 19h, 21h35

ÉGYP TIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — American Buffalo 13h50, 15h40, 17h30, 19h20, 21h15 — Long Day's Journey Into Night 14h, 17h10, 20h20 — Last Man Standing 14h15, 17h20, 19h, 21h10, mer. 14h15, 16h20, 21h40

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — Rich Man's Wife 19h15, 21h20 — Pinocchio sam. dim. 14h, 16h — L'homme idéal 19h, 21h15, sam. dim. 13h30, 15h45, 19h, 21h15 — 2 jours dans la vallée 19h05, 21h40, sam. dim. 13h40, 15h55, 19h05, 21h40 — First Wives Club 19h10, 21h25, sam. dim. 13h45, 16h10, 19h10, 21h25 — First Kid sam. dim. 14h10, 16h40 — À Time to Kill 19h, 21h45 — 2 Days in the Valley 19h35, 21h50, sam. dim. 13h50, 16h05, 19h35, 21h50 — Le Club des Ex19h20, 22h, sam. dim. 14h05, 16h15, 19h20, 22h — Jack 21h55, sam. dim. 15h50, 21h55 — Bogus 19h25, sam. dim. 13h35, 19h25

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — À Time to Kill 19h, 22h, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 22h — 2 Days in the Valley 19h15, 21h40, sam. dim. 13h30, 15h55, 19h15, 21h40 — Hunchback of Notre Dame sam. dim. 13h45 — 2 Days in the Valley 19h15, 21h40, sam. dim. 15h55, 19h15, 21h40 — First Wives Club 19h35, 22h10, sam. dim. 13h20, 17h, 19h35, 22h10 — Emma 21h25 — Bogus 19h05, sam. dim. 13h25, 16h45, 19h05 — Jack 19h45, 22h05, sam. dim. 13h10, 16h45, 19h45, 22h05 — First Kid sam. dim. 14h, 16h25 — Rich Man's Wife 19h30, 21h45 — Independence Day 19h, 21h55, sam. 13h05, 16h05, 21h55, dim. 13h05, 16h05, 19h, 21h55 — That Thing you do sam. 19h

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — Big Night 13h30, 16h20, 19h, 21h20 — Trainspotting 13h45, 16h10, 19h20, 21h30 — She's the One 14h, 16h30, 19h10, 21h15 — Emma 13h35, 16h, 18h55, 21h15, mer. 13h35, 16h, 21h35

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — À toute épreuve ven. lun. jeu. 19h15, 21h25, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h15, 19h15, 21h25 — Le premier envol ven. lun. jeu. 19h15, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h15, 19h15 — She's the One 21h25 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h, 21h30 — Last Man Standing ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h, 21h30 — Risque maximum ven. lun. jeu. 19h10, 21h20, sam. dim. mar. mer. 14h10, 16h25, 19h10, 21h20 — C'est elle 19h10, 21h20 — Alaska sam. dim. mar. mer. 14h10, 16h25 — Bullet Proof ven. lun. jeu. 19h05, 21h15, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10,

19h05, 21h15 — Le Mercenaire ven. lun. jeu. 19h05, 21h15, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h05, 21h15

GREENFIELD PARK: 519, boul. Taschereau (671-6129) — Mission impossible 19h15, 21h20, sam. dim. 13h50, 19h15, 21h20 — Nutty Professor 19h, 21h, sam. dim. 14h, 19h, 21h — Courage Under Fire 19h20, 21h35, sam. dim. 13h45, 19h20, 21h35

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Le premier envol 19h15, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15 — Non coupable 21h10 — Le Corbeau: Cité des anges 21h20, ven. sam. 23h55 — Bogus 19h10, sam. dim. 12h50, 15h, 17h, 19h10, ven. sam. 23h30 — À toute épreuve 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Risque maximum 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h10 — Le Mercenaire 19h20, 21h30, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h30, ven. sam. 23h30 — Mesures extrêmes 19h, 21h20, sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h20, ven. sam. 23h40

LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — 2 jours dans la vallée 19h25, 21h40, sam. dim. 13h50, 16h20, 19h25, 21h40 — L'homme idéal 19h10, 21h30, sam. dim. 13h40, 16h10, 19h10, 21h30 — Le bossu de Notre-Dame sam. dim. 13h10, 15h45 — Tin Cup 19h, 21h55 — Jack 19h30, 21h50, sam. dim. 13h30, 16h45, 19h30, 21h50, jeu. 21h50 — 2 Days in the Valley 19h15, 21h35, sam. dim. 14h, 16h30, 19h15, 21h35 — Le rocher 18h50, sam. dim. 13h20, 16h, 18h50 — Phénomène 21h25 — Le Club des Ex19h25, 21h50, sam. dim. 13h50, 16h30, 19h25, 21h50 — Hunchback of Notre-Dame sam. dim. 13h20, 15h35 — Rich Man's Wife 19h15, 21h25 — First Wives Club 19h10, 21h35, sam. dim. 13h40, 16h20, 19h10, 21h35 — Pinocchio sam. dim. 13h10, 15h30 — À Time to Kill 18h45, 21h45 — Bogus 19h30, 21h55, sam. dim. 13h45, 16h15, 19h30, 21h55 — Phénomène 21h20 — First Kid 19h20, sam. dim. 14h, 16h10, 19h20

LAVAL 2000: 3195, boul. St-Martin Est (687-5207) — Mesures extrêmes 19h, 21h15, sam. dim. 14h10, 16h30, 19h, 21h15 — Independence Day 20h, sam. dim. 14h, 17h, 20h

LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — L'homme idéal 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Les caprices d'un fleuve 13h30, 16h, 19h15, 21h50 — Rich Man's Wife 13h15, 15h40, 19h20, 21h35, mer. 13h15, 15h40, 19h20, 21h35 — La nuit du déluge 13h40, 16h10, 19h30, 22h — Lonestar 15h50, 21h40 — Conte d'été 12h50, 18h45

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Fermé pour rénovation

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — Nutty Professor 12h20, 14h25, 17h, 19h10, 21h10, sam. 23h30 — The Frighteners 12h40, 15h, 17h20, 19h40, 22h, sam. 24h20 — Mission impossible 12h05, 14h20, 16h40, 19h, 21h20, sam. 23h40 — Eraser 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h40, sam. 24h — Strip-tease 16h20, 21h30, sam. 23h50 — Twister 13h40, 18h50 — Courage Under Fire 12h10, 14h35, 16h55, 19h30, 21h50, sam. 24h10

PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — Fermeture temporaire

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — Last Man Standing ven. lun. jeu. 19h10, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h10, 21h35 — Maximum Risk 21h20 — The Spitfire Grill ven. lun. jeu. 19h, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h — Independence Day ven. lun. jeu. 19h30, sam. 13h15, 16h, 21h, dim. mar. mer. 13h35, 16h20, 19h30 — That Thing you do sam. 19h — Bullet Proof 19h20, 21h25 — Matilda sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h, 21h30 — First Wives Club ven. lun. jeu. 19h10, 21h35, sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h10, 21h35 — She's the One ven. lun. jeu. 19h20, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h20, 21h30

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — The Spitfire Grill ven. lun. jeu. 19h10, sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h10 — Maximum Risk 21h30 — Big Night ven. lun. jeu. 19h, 21h15, sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h40, 19h, 21h15 — Fly Away Home ven. lun. jeu. 19h, 21h15, sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h15 — Mesures extrêmes ven. lun. jeu. 19h, 21h20, sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h, 21h20 — Last Man Standing ven. lun. jeu. 19h, 21h30, sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h, 21h30 — Bullet Proof ven. lun. jeu. 19h05, 21h20, sam. dim. mar. mer. 14h10, 16h20, 19h05, 21h20

STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Le premier envol 19h15, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15 — Independence Day 21h20 — Mesures extrêmes 19h, 21h20, sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — L'homme idéal 19h15, 21h25, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — À toute épreuve 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Risque maximum 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h10 — Le Mercenaire 19h20, 21h30, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h30, ven. sam. 23h30 — Bogus 21h25 — Jack 19h15, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15 — Le Club des Ex19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h20

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Le premier envol 19h15, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15 — Le Pro 21h20 — Le Mercenaire 19h20, 21h30, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h30, 21h30, ven. sam. 23h35 — L'homme idéal 19h15, 21h25, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — À toute épreuve 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Jack 19h15, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15 — Non coupable 21h30 — Mesures extrêmes 19h, 21h20, sam. dim. 13h10, 15h30, 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — Le Club des Ex19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — Risque maximum 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05

VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — L'homme idéal ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h25, sam. dim. 14h30, 19h, 21h25 — 2 jours dans la vallée ven. mar. mer. jeu. 19h30, 21h50, sam. dim. 14h50, 19h30, 21h50 — Le Club des Exven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h35,

sam. dim. 14h, 19h15, 21h35 — Maximum Risk ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h20, sam. dim. 14h20, 19h10, 21h20 — Jack ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 19h05, 21h30 — Pinocchio sam. dim. 14h15 — First Wives Club ven. mar. mer. jeu. 19h25, 21h45, sam. dim. 14h40, 19h25, 21h45

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — Mesures extrêmes 19h, 21h30, sam. dim. 13h50, 19h, 21h30 — Risque maximum 19h10, 21h20, sam. dim. 14h, 19h10, 21h20 — Le Mercenaire 19h20, 21h40, sam. dim. 14h10, 19h20, 21h40

GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — Le Rocher 21h30, sam. dim. 15h20, 21h30 — Mission impossible 18h55, sam. dim. 13h, 18h55 — 2 jours dans la vallée 19h15, 21h40, sam. dim. 13h30, 16h, 19h15, 21h40 — Minnesota Blues 19h30, 21h45, sam. dim. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h45 — Non coupable 19h, 21h55, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h55 — Le bossu de Notre-Dame sam. dim. 13h, 15h, 17h — Le Club des Ex19h, 21h25 — Le premier envol 19h20, 21h40, sam. dim. 13h45, 16h15, 19h20, 21h40 — Le Club des Ex13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h55, 19h, 13h, 15h10, 17h20, 21h55 — First Wives Club 13h20, 16h10, 19h10, 21h35 — Bogus 13h15, 15h55, 19h, 21h30 — Jack 13h25, 16h10, 19h15, 21h45 — Le fanatique 13h15, 15h55, 19h25, 22h, jeu. 13h15, 15h55, 22h — Phénomène 19h20, 22h — Pinocchio 13h10, 15h10, 17h10

PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — Mesures extrêmes 13h30, 16h, 19h, 21h30 — À toute épreuve 14h15, 16h25, 19h10, 21h10 — L'île du Dr Moreau 14h, 16h30, 19h20, 21h50 — Risque maximum 13h50, 16h05, 19h30, 21h50 — Le premier envol 13h35, 16h40 — ID4 20h — Bogus 14h, 16h30, 19h05, 21h25 — Le Mercenaire 13h30, 15h45, 19h05, 21h20 — Le Club des Ex13h40, 16h15, 19h30, 21h40

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272)

CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)

CONSERVATOIRE: 1400, boul. De Maisonneuve, Ouest (848-3878)

GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159)

IMPÉRIAL: 1430, rue De Bleury (848-0300)

PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001)

THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025)

LA TÉLÉ CE SOIR NE MANQUEZ PAS PAULE DES RIVIÈRES

GRANDS REPORTAGES Portrait d'Aristote Onassis. RDI, 20h

ÉCHEC AU ROI Première de quatre. Série britannique, qui fait suite au Château de cartes. Le nouveau roi d'Angleterre ignore ce qui l'

• CULTURE •

CONCERTS CLASSIQUES

Une soirée «nouvelle cuisine»

De grands moments d'intensité, mais Charles Dutoit laisse le spectateur sur sa faim

OSM — LES GRANDS CONCERTS

Arrigo Boito: Prologue à l'opéra «Mefistofele»; Edvard Grieg: Musique de scène pour le «Peer Gynt» de Ibsen, opus 23. James Morris (Mefistofele), basse; Heidi Grant Murphy, soprano; John de Lancie, narrateur; chœur d'enfants de l'école F.A.C.E.; Chœur de l'OSM; Orchestre symphonique de Montréal
Dir.: Charles Dutoit
Salle Wilfrid-Pelletier, les 30 septembre et 1^{er} octobre 1996

du narrateur) inspiré. J'aime cet acteur et quand on le voit sur scène, sa présence se fait magnétique. Il a en plus une manière de faire sonner les rimes du texte qui est très musicale et sentie. Accompagné du beau et délicat soprano Heidi Grant Murphy (tour à tour païenne et sainte en Anita et Solveig) qui séduit et comble d'aise, supporté par un orchestre raffiné et un chœur alerte, il nous a offert les plus beaux moments de la soirée.

Domage que l'OSM ait utilisé la traduction anglaise. On peut comprendre les problèmes de logistique à faire cela en norvégien avec sur-titres, solution idéale pour ne vexer personne; on peut aussi se dire qu'après les deux Honegger en français (et écrits dans cette langue), il fallait probablement contenter une partie du public qui suit encore mal l'action dans la langue de Molière. Souhaitons quand même que le recours à ces traductions en anglais seulement ne fasse pas partie des stratégies de l'OSM pour renouveler son public.

De *Peer Gynt* donc, encore bien de beaux effets (la tempête du retour au port était foudroyante) et des moments d'émotion intense, comme la mort d'Åse, cordes en sourdines idéales, ou l'ultime et philosophico-psychologique *Berceuse* de Solveig. Heidi Grant Murphy y a été si vraie et Dutoit, si intime et complice, que le silence, le long silence qui a suivi ce dernier numéro a dû être pour les interprètes le plus beau gage de leur réussite avant l'ovation que le public leur a accordée.

En dépit des beaux moments — la partition est truffée de morceaux tous plus connus les uns que les autres —, on quitte la salle en restant un peu sur sa faim. Cette recette de concert fait un peu nouvelle cuisine: une assiette magnifique mais dont le contenu manque de substance. L'appétit vient en mangeant; alors, on attend la chair nourricière.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

On sort de la salle Wilfrid-Pelletier un peu perplexe. Oui, la soirée a été «intéressante», mais il manque quelque chose. Remarquons d'abord que l'habitude commence à s'installer de voir Dutoit présenter ses programmes avec une ébauche de mise en scène. Cela vaut des moments spectaculaires dans le *Prologue* de Mefistofele. Cuivres supplémentaires en surplomb, basse sonore de James Morris, chœur en forme —, on s'en est tellement ennuyé cet été à Lanaudière; enfin ici on avait un ensemble — et chorale d'enfants légèrement hésitante qui a donné un peu de fil à retordre au chef. Si tous les éclats spectaculaires étaient en place, le lien dramatique qui les unit n'a pas attiré l'attention du maestro. Combien de crescendos sont tombés à plat, faute de les mener jusqu'à leur aboutissement qui, en ces conditions, sonne comme un gros accent hors contexte? L'effet n'en demeure pas moins intéressant et la réaction du public pourra redonner à Bernard Uzan l'idée de monter cet œuvre rare et forte.

Après l'entracte, pour le *Peer Gynt*, on a eu droit à un John de Lancie (qui combine les emplois de Peer Gynt et

De l'eau au moulin

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT À QUÉBEC

Si la quasi-totalité des neuvièmes Entretiens Jacques Cartier se tient à Montréal, c'est au Musée de la Civilisation, à Québec, qu'on a donné le coup d'envoi à ces vastes discussions, hier et lundi, dans le cadre du colloque «Fleuve et Patrimoine». Organisé par la Ville de Québec en collaboration avec, entre autres, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil général du Rhône et le Musée de la Civilisation, le colloque se distinguait particulièrement par son caractère hautement multidisciplinaire.

La question de la mise en valeur des fleuves était en effet soumise aussi bien à des historiens, à des géographes et à des écologistes qu'à des présidents d'entreprise ou à des élus municipaux. Des gens intéressés à la construction de barrages, à la médecine vétérinaire y côtoyaient des présidents d'entreprise, des responsables des ports et des biologistes venus de France, d'Italie, du Sénégal et du Québec. Une tour de Babel fluviale?

Comme l'explique Annette Viel, organisatrice du colloque œuvrant au sein de Parcs Canada: «Les écologistes,

les économistes, les historiens, les conservateurs de parcs ont tous des langages différents, des objectifs différents. Pour certains, la mise en valeur d'un fleuve, ça peut vouloir dire un barrage. D'un point de vue économique, ça se défend. Pour moi, en travaillant chez Parcs Canada, ça veut plutôt dire rapprocher les gens de leur milieu, de leur environnement. Amener tous les points de vue à se confronter dans le cadre d'un tel colloque, c'est ouvrir le regard des participants vers d'autres univers, d'autres manières de voir.» L'idée de préserver le patrimoine environnemental ou historique des fleuves semble tout de même avoir eu la partie belle parmi la trentaine d'interventions entendues au cours des deux jours.

Évidemment, le délai est bien court pour transformer le monde qui entoure les fleuves. Toutefois, Mme Viel se satisfait d'avoir vu les participants un peu surpris par la nature diverse des discussions et qu'ils aient pu se sentir frustrés de ne pas avoir plus de temps. On a donc échangé beaucoup de cartes d'affaires et de renseignements, en attendant peut-être de poursuivre les discussions dans un colloque sur le thème complémentaire de «Tourisme et Patrimoine» qui sera organisé l'année prochaine par le Conseil général du Rhône.



JACQUES CARTIER

MUSÉE DU QUÉBEC

Aux frontières du design

Deux expositions explorent la zone grise entre l'art appliqué et l'art tout court

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT À QUÉBEC

En inaugurant hier les expositions *Chefs-d'œuvre du design italien, 1960-1994* et *Sculptures et autres inventions de Michel Archambault*, le Musée du Québec s'est lancé dans une exploration fort instructive des zones grises entre le design et l'art, ou, plus précisément, entre l'art appliqué et l'art tout court. Si la première offre en effet une sélection d'objets utilitaires aux formes audacieuses, l'autre travaille plutôt sur des objets d'art qui viennent rappeler des formes plus utilitaires.

Conçue par le Denver Art Museum et mise en circulation par l'American Federation of Arts, *Chefs-d'œuvre du design italien* constitue en effet un survol impressionnant de toute une école de design dont les envolées tiennent en fait du grand art et dont on recon-

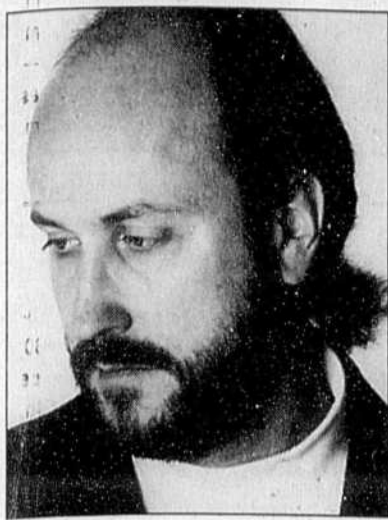
naîtra également bien des influences sur les mobiliers, objets de table et objets technologiques qui ont fait partie ou font encore partie de nos existences. Présentée jusqu'au 15 décembre, l'exposition remplit sans forcer deux salles du musée avec quelque 145 objets parfois ludiques, parfois sensuels, parfois démodés. On y retrouve des sofas aux lignes audacieuses ou rigolotes (un gant de baseball géant, par exemple), des argenteries et pièces de verre raffinées et presque indémodables, ainsi que des objets technologiques — télé, calculatrices énormes — que leur présence dans le cours en accélération constante de l'innovation rend particulièrement vieilliss.

Dans une salle du rez-de-chaussée désormais consacrée à l'art actuel ainsi que dans une rotonde située sur le même étage, le musée a eu l'idée de placer, comme une réponse ludique à l'exposition italienne, des œuvres de

l'artiste Michel Archambault. Avec des œuvres comme *Esra*, genre de pouf ultra-élégant à l'interminable empilade de coussins, cette *Yellow Shape* aux allures de sofa dysfonctionnel, celui-ci fait en effet une sorte de pied de nez au design qui vient remettre en question nos rapports à des objets de la vie courante. Un montage d'aluminium et des installations photographiques jouant également sur le cours des perceptions viennent compléter l'étalage de ces semi-meubles.

À noter également que l'exposition sur le design italien — dont Québec est le seul arrêt canadien — donnera également lieu à des activités parallèles, telles ces soirées de cinéma italien présentées les 16, 19, 20 et 27 octobre, mais aussi une conférence donnée le 6 novembre prochain par Gaetano Pesce, designer d'un Fauteuil «Up 5» et d'un Repose-pied «Up 6» qui fait actuellement l'objet d'une grande rétrospective à Beaubourg.

JAZZ



John Scofield

Scofield change de profil

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le guitariste John Scofield arrive à Montréal comme on n'y arrive pas normalement. Ce soir au Gesù ce bourreau de travail présentera pour la première fois en public les pièces de son dernier album. Intitulé *Quiet*, sur étiquette Verve, cet album commence tout juste à être distribué.

Depuis sa dernière prestation montréalaise, dans le cadre du Festival de jazz, le profil professionnel de Scofield a été totalement chamboulé. Il y a un an à peine, il a quitté les rangs de la compagnie Blue Note pour rejoindre ceux de Verve.

Dans la foulée de ce changement de maison, ce musicien qui a joué avec tous ceux qui font bouger le fil du jazz a concocté une rénovation de son univers musical. En un mot comme en mille, il a quelque peu abandonné les stigmates propres au soliste pour aborder ou plutôt pour apprivoiser les humeurs qui se conjuguent avec compositeur-arrangeur-orchestrateur.

Rejoint à son domicile, cet homme incidemment très sympathique a confié que cette nouvelle production, soit l'album *Quiet*, était le reflet de «mon goût pour la musique classique et la guitare acoustique». Mais cet album, c'est aussi, voire surtout, le reflet de «mon admiration pour le travail de Gil Evans que j'ai eu la chance de bien connaître lorsque j'étais avec Miles Davis».

Contrairement à bien de ses productions antérieures, le gros du boulot nécessaire à la confection de *Quiet* a été effectué avant l'enregistrement comme tel. «Comme je souhaitais quelque chose de très orchestral, j'ai passé des mois à travailler l'écriture et les arrangements. Ensuite, avec les musiciens choisis pour la production, on a passé quelques jours à roder les compositions. Après quoi, l'enregistrement s'est très bien passé.»

Pour la réalisation de cet album, Scofield s'est entouré de «gros» noms comme Wayne Shorter au saxophone, Howard Johnson au tuba, John Clark au cor anglais, Bill Stewart à la batterie et plusieurs autres matous de la note bleue.

Pour le jouer live, pour le jouer ce soir, Scofield a réuni un groupe de musiciens très attirant. Larry Grenadier sera à la contrebasse, Bill Stewart à la batterie, Kevin Hayes aux claviers et Seamus Blake au saxo. Scofield jouera acoustique et électrique. Le spectacle commence à 20h.

LITTÉRATURE

Le Nobel demain

ABIGAIL SCHMELZ
REUTER

Stockholm — Le romancier portugais Jose Saramago et le poète chinois Bei Dao sont donnés favoris pour le prix Nobel de littérature qui sera décerné demain à Stockholm.

Contrairement aux années précédentes, où la presse suédoise bénéficiait de fuites et publiait à l'avance une critique du dernier livre du futur lauréat ou sa biographie, le petit monde littéraire suédois semble cette fois manquer d'indices.

«Ils ne donneront probablement pas le prix à un poète et à un anglophone», estime Lars Linder, critique littéraire au quotidien *Dagens Nyheter*, excluant ainsi de ses pronostics Bei Dao, un Chinois vivant en exil à Paris. Le prix Nobel de littérature est allé l'an dernier au poète irlandais Seamus Heaney.

«Le Nobel de littérature n'est jamais allé à un lusophone. Si je pariais, je parierais sur Saramago», fait remarquer de son côté un autre critique du journal *Aftonbladet*.

Les autres noms qui circulent sont ceux du Belge Hugo Claus, du Mexicain Carlos Fuentes, du Néerlandais Cees Nooteboom, ou encore du Péruvien Mario Vargas Llosa ou de V.S. Naipaul. Le lauréat empochera 1,2 million \$ et l'annonce des résultats aura lieu, comme la tradition le veut, dans la salle de réunion de l'Académie de Suède, à la Bourse de Stockholm.

Le journalisme t'intéresse?

Tu es inscrit à temps plein dans un cégep ou un collège du Québec?

Alors le Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR est pour toi.

- Fais-nous parvenir un article critique (au moins 800 mots) sur une manifestation qui concerne la vie sociale et culturelle d'ici: par exemple un film, un livre, un événement culturel ou sportif.
- Parles-en à ton professeur de français car ce concours peut aussi être réalisé dans le cadre de tes cours.

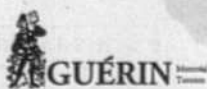
La date limite des envois des textes au journal *Le Devoir* est le 21 mars 1997. La remise des prix aura lieu en mai 1997.

À gagner?

Plusieurs prix tels un ordinateur, des bourses d'études ou des dictionnaires, sans oublier la publication de ton article critique dans *Le Devoir*.

Pour en savoir plus au sujet des modalités de participation, informe-toi auprès de ton professeur de français.

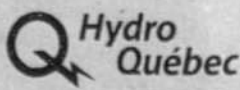
LA FONDATION DU DEVOIR



MUSÉE STEWART AU FORT DE LA SAINTE-ANNE



AQPF Association québécoise des professeurs et professeures de français



1-800-267-0947

MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

OCTOBRE

4

L'ORCHESTRE BAROQUE DE MONTRÉAL
présente
VIVALDI, L'ALCHIMISTE DU SON
Concertos de l'opus 11 & Concerto pour 2 violoncelles en sol min.
Vendredi 20 h à l'Église St-Enfant-Jésus, 5039 St-Dominique (angle Laurier)
Prix: rég. 20 \$; aînés: 15 \$; étud. 12 \$. Abonnements: 272-7714
Billets individuels à la porte et sur réseau Admission (514) 790-1245 ou 1-800-361-4595

4

LA FACULTE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
présente
PERCUSSIONS ET PIANOS
Ouverture de la série Magistrale par le doyen ROBERT LEROUX
Robert Leroux, percussion; Julien Grégoire, percussion
Louise-Andrée Baril, piano; Jacques Drouin, piano
BARTOK: Sonate pour deux pianos et percussion. BERIO: Linea
Salle Claude-Champagne à 20 heures, 200, avenue Vincent-d'Indy
Entrée libre. Renseignement: 343-6427

4 5

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MCGILL
Timothy Vernon, chef
présente
Tchaïkovski: Concerto pour violon (soliste: Jonathan Crow)
Chostakovitch: Symphonie n° 7
4 et 5 octobre, 20 h, Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
Laissez-passer: 2,50 \$
398-4547 ou 398-5145

7

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
présente
JEUNESSE ET MATURITÉ
Wagner - Beethoven - Brahms
Direction: Joseph Rescigno
Soliste: Richard Raymond, piano
20 h 00 Théâtre Maisonneuve - Place des Arts
30 \$ - 20 \$ - 15 \$ 842-2112 - 790-1245

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR

LE DEVOIR

CULTURE

Redécouvrez
N.B.
LES PETITS THÉÂTRES
D'YVES THÉRIAULT
produits au cours
des années 50.
Demain, 11h30

CINÉMA



Sous-titres anglais SVP

Cinéma, rendez-vous de cinéma français destiné avant tout aux anglophones de Montréal, roulera au Musée des beaux-arts du 4 au 10 novembre. L'autre solitude a soif de cinéma français mais voudrait bien comprendre ce qui s'y dit...

Odile Tremblay

Mme Maily Teitelbaum trouve que les anglophones de Montréal ne sont pas gâtés côté cinéma français. Et de me préciser que rares, très rares même sont les films français sous-titrés dans la langue de Shakespeare qui aboutissent sur nos écrans.

En bref, les Francos ont beau se plaindre de l'omniprésence d'Hollywood dans les salles, ils ont quand même le choix de la différence, alors que l'Anglo, lui, ne l'a plus ou presque. Hors Amérique, il n'y a encore que la cinématographie française pour surnager. Encore faut-il y avoir accès. Ces dernières années, les anglophones ont pu voir *La Haine* de Kassovitz et *Les Misérables* de Lelouch avec les sous-titres explicatifs. Mais la brochette est mince. Vous me direz qu'un anglophone a intérêt à maîtriser le français au Québec. Maily Teitelbaum arguera que même pour une personne bilingue, certains accents sont difficiles à comprendre. Après tout, même les Québécois de souche avaient du mal à déchiffrer le verlan de *La Haine*. On a de notre côté quelques ennuis à suivre les accents cockney ou australiens... Bref, on peut les comprendre. «*Les anglophones sont coupés du cinéma d'auteur*», assure-t-elle d'un ton convaincu.

Maily Teitelbaum est une cinéphile anglophone qui en a eu marre et qui a décidé de prendre le taureau par les cornes. En fait, elle l'a pris l'année dernière en instaurant un mini-festival unique en son genre intitulé *Cinéma*. Il projetait au Musée des beaux-arts durant sept jours une vingtaine de films français en vogue, tels *La Reine Margot*, *L'Accompagnatrice*, *Mina Tannenbaum*, etc.

Manque de pot, le lancement de l'événement fixé à l'avance coïncidait avec le lendemain du référendum. Les facteurs psychologiques, ça joue. Il n'est pas dit que les anglophones, après ce nez-à-nez douloureux, avaient particulièrement envie de célébrer le fait français. Alors l'auditoire s'est fait assez mince: 2000 ou 3000 personnes à peine. Rien de la foule en délire.

Des primeurs

Maily Teitelbaum est bien consciente que la malchance s'est mise de la partie. Elle n'a pas lâché prise pour autant. Le *Cinéma* de l'an 2 se déroulera du 4 au 10 novembre à l'auditorium Maxwell Cummings du Musée des beaux-arts. Maily et la directrice de l'événement Chantale Lavoie améliorent la formule. Vieille habituée du festival de films français de Sarraota — qu'Unifrance laisse d'ailleurs tomber —, Maily s'est promenade de Cannes à Sarraota pour trouver cette fois des primeurs (alors que l'an dernier tous les films étaient du réchauffé et ne pouvaient intéresser une clientèle francophone). Cette fois, le rendez-vous sera l'occasion pour nous aussi de découvrir des nouveautés.

Au menu: cinq primeurs sur vingt films présentés, primeurs n'ayant généralement pas trouvé chez nous de distributeur, donc qu'on aura peu de chance de voir ailleurs. En soirée d'ouverture, on présente *Les Mille* de Sébastien Grall, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Ticky Holgado, Kristin Scott-Thomas, un retour sur un village provençal des années 40 où sont internés des réfugiés allemands, autrichiens, polonais, juifs, quand la signature de l'armistice fait tout basculer. Autres primeurs: *Bye Bye* du Tunisien Karim Dridi, film qui se déroule à Marseille et parle d'une jeunesse transplantée qui ne veut plus retrouver la mère-patrie; *C'est jamais loin* d'Alain Centonze, avec Jean-Louis Trintignant, sur une œuvre d'amour et de prison; *Fourbi* d'Alain Tanner (déjà présenté comme *Bye Bye* au FFM), un film qui reprend l'intrigue de *La Salamandre* du même Tanner et donne la vedette à Karin Viard dans une histoire où le cinéma se mêle de vérité et où la vérité renâcle.

A part ça, d'autres longs métrages ayant déjà pris l'affiche en français seront présentés en version sous-titrée, comme *Le Hussard sur le toit*, *Gazon maudit*, *Nelly et M. Arnaud*, *Le Pêril jeune* et le québécois *Erreur sur la personne*.

L'an dernier, Maily Teitelbaum héritait d'un budget de 35 000 \$. Cette année, elle ne veut pas parler chiffres mais souligne la participation de la SODEC, parle d'échange de services avec la Ville, etc. À la fortune du pot, mais ça démarre. Et les organisatrices espèrent bien rejoindre 4000 ou 5000 personnes, les deux solitudes confondues. Maily Teitelbaum rêve d'ailleurs d'exporter son festival à Toronto, à Vancouver et à New York. «*Après tout, ils ont là-bas les mêmes problèmes que nous*», Anglophones du monde entier, unissez-vous...

Tout Bergman

À suivre du 4 octobre jusqu'au 30 novembre, la rétrospective complète des œuvres d'Ingmar Bergman au Conservatoire d'art cinématographique de Montréal. L'événement a été orchestré avec l'aide de l'Institut suédois de Stockholm et de l'ambassade de Suède, ce qui nous vaut certains films jamais distribués ici. Le cinéaste de *La Source* et du *Septième Sceau*, le directeur des inoubliables *Bibi Andersson*, *Liv Ullman* et *Max Von Sydow*, le maître des inextricables et douloureux rapports humains refoulés jusqu'à l'explosion à encore mille leçons de cinéma à livrer. Aux cinéphiles d'en profiter.

MUSIQUE



Sir George Martin joue pour le scénariste Léopold Saint-Pierre et Claude Godbout, président de Prisma, la chanson-thème de la série *Platinum*. Ou est-ce le solo d'*In My Life*? On peut rêver.

Sir George Martin auditionne

La compagnie de production québécoise Prisma s'est assurée les services du réalisateur des Beatles et son fils Giles pour la part musicale de *Platinum*, une série télévisée de fiction sur l'industrie du disque, qui sera tournée à Montréal avec des jeunes chanteurs d'ici ou d'ailleurs.

SYLVAIN CORMIER

Il a pénétré dans le restaurant du boulevard Saint-Laurent exactement comme dans les studios EMI d'Abbey Road à Londres: élégamment, sans ostentation, presque sans entourage. George Martin, 70 ans, est aussi grand qu'infiniment poli et affable, d'une noblesse innée que la particule Sir, récemment accolée par décret royal, lui va comme un vieux gant. Il n'est pas à ce déjeuner de presse pour parler de son travail de réalisateur avec les Beatles. Il en parlera tout de même, durant le repas, une fois le sujet de la rencontre circonscrit. Quel sujet, déjà, demande le beatlemanniaque obnubilé? Ah oui, *Platinum*. Une série télé de treize épisodes et un téléfilm réalisé par Bruce McDonald (*High-*

way 61, Roadkill) sur l'histoire réaliste mais fictive d'une petite compagnie de disques indépendante. Diffusion nationale et internationale prévue en septembre 1997.

Sir George est à Montréal ces jours-ci avec son fils Giles, 27 ans, lui aussi réalisateur, pour effectuer le casting de la série, rayon musical. Depuis lundi soir, groupes et chanteurs, la plupart locaux mais pas tous, sont évalués en divers lieux *top secret*. Pour quoi ici? Suivez mon regard. Une compagnie de production québécoise, Prisma (*Urgence*), a élaboré le projet en collaboration avec The Really Useful Picture Company, une boîte britannique menée par un autre Sir, Andrew Lloyd Webber, le roi des comédies musicales, laquelle boîte avait produit le documentaire télé *The Making Of Sgt. Pepper*, animé par... Martin. Qui plus est, le tournage aura lieu en ville. Un choix logique pour le scénariste Léopold Saint-Pierre: «*Nous avons considéré que Montréal pourrait être présentée de façon crédible comme la base d'opération d'une compagnie de disques dans le cutting edge, un peu dans l'esprit d'Apple, la compagnie des Beatles*». Qui a dit Beatles?

«*La réalité, dans les coulisses de l'industrie, dont je vis les grands et petits drames depuis si longtemps, témoigne Sir George, est souvent plus étrange que la fiction, et c'est la possibilité*

de montrer les dessous honnêtement, de façon terre-à-terre, qui m'a plu dans Platinum. Les gens aiment savoir comment les choses se font vraiment. Quand j'ai collaboré au documentaire sur Pepper, ce sont les segments où j'étais à la console, séparant les pistes, qui ont eu le plus d'effet». En plus de superviser le recrutement d'artistes «*capables de réelles performances musicales*», Sir George a enregistré la chanson-thème de *Platinum*. «*Même si cela se sait peu*, dit-il en baissant les yeux, éternellement humble, *j'ai quand même écrit une quinzaine de musiques de films*». Dont la trame de *Yellow Submarine*, faut-il préciser. Ainsi que l'arrangement de cordes, entre autres, d'*Eleanor Rigby*, révélé dans toute sa splendeur sur l'*Anthology 2*, sans la voix de McCartney. «*Avez-vous aimé?*», s'enquiert-il. Aimé, moi?

L'*Anthology*, ajoute-t-il, était son dernier travail avec ceux qu'il appelle affectueusement «*the boys*». L'enregistreur actuellement son ultime album en tant qu'artiste, composé de versions orchestrales du répertoire des Beatles, interprétées par les Jeff Beck, Phil Collins, la violoniste Vanessa Mae, Robin Williams, Bobby McFerrin, etc. Atteint de surdité partielle, Sir George a en effet décidé de se retirer. «*Mais seulement de la console...*», précise-t-il en souriant. Yes, Sir.

EXPOSITIONS

Le triomphe de l'artisanat flamboyant

Le MBA accueille les paysages «canadien» du Groupe des Sept

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) vient d'inaugurer l'exposition *Le Groupe des Sept: Émergence d'un art national*, qui rassemble environ 180 peintures, dessins et aquarelles du plus célèbre groupe d'artistes du Canada. Cette manifestation a été présentée une première fois l'an dernier, au Musée des beaux-arts d'Ottawa (MBAO), pour célébrer le 75^e anniversaire de la première exposition du Groupe, qui eut lieu en 1920, à Toronto (voir *Le Devoir* du samedi 9 décembre 1995). La Ville-reine et Vancouver ont ensuite accueilli la chose. Montréal, qui était encore la métropole du pays à l'époque où les Sept s'activaient, est la dernière étape de ce long cheminement, *a mari usque ad mare*. Elle s'arrête ici jusqu'au 1er décembre.

Ce travail plonge vers les racines de la modernité artistique canadienne. Les membres fondateurs du Groupe — les Franklin Carmichael, Frank Johnston, L. W. S. Harris, A. Y. Jackson, Arthur Lismer, Frederick H. Varley et J. E. H. MacDonald — ont exploré le paysage de leur pays continent, de l'île aux Coudres aux Rocheuses. Ils ont créé un art authentiquement canadien dans lequel leurs compatriotes ont pu se reconnaître, tout en se libérant de l'attitude du colonisé qui consiste toujours à s'autodénigrer pour ne revaloriser que ce qui vient de l'étranger.

Les œuvres rassemblées proviennent de 64 collections privées et publiques. Ce qui donne une bonne idée de la popularité de cette production dont les plus célèbres images forment maintenant autant d'icônes populaires, reproduites à mille et cent exemplaires dans une infinité de formats, de la carte postale envoyée du lac Louise à papa et maman, à l'affiche laminée de la cuisine de tous les «cinq et demi en ligne», de St. John à Victoria.

Plus qu'une banale rétrospective

Mais cela a pris un certain temps, comme le fait comprendre l'exposition qui replace le corpus maintenant adulé dans son contexte de production. Au lieu de faire une banale rétrospective, le commissaire de ce beau et méticuleux travail, Charles C. Hills, conservateur de l'art canadien du MBAO, a en effet choisi de reconstituer les huit grandes expositions du Groupe entre 1920 et 1932, c'est-à-dire de sa formation officielle jusqu'à son remplacement par le Groupe des peintres canadiens.

Comme à Ottawa, Toronto et Vancouver, on retrouve donc dans le vieil édifice de la rue Sherbrooke plusieurs toiles d'artistes que le Sept invitait à exposer à leur côté. Celles des femmes vraiment exceptionnellement douées, comme Emily Carr et Prudence Heward, font même rêver à une exposition consacrée à ce seul sujet. Des extraits de critiques, positives ou négatives, produites au fur et à mesure des huit expo-

sitions historiques, accompagnent encore chacune des œuvres et permettent de faire revivre les débats de l'époque, parfois houleux. Un critique décrivait les œuvres de l'heptade comme des «*barbouillages criards*». Un autre parlait d'un «*groupe de cinglés*»...

Le MBAM expose aussi les travaux des artistes académiciens, certains pompiers à souhait, autour de la rampe de l'escalier du pavillon Benaiah Gibb, histoire de bien mettre en évidence l'innommable goût du collectionneur de l'époque. On peut cependant regretter que le musée montréalais n'ait pas tiré de sa propre collection des œuvres d'artistes québécois contemporains du Groupe des Sept — on pense aux paysages produits par Suzor-Côté ou Marc-Aurèle Fortin, ou aux œuvres urbaines d'Adrien Hébert —, qui auraient pu fournir un autre éclairage intéressant sur cette époque pionnière qu'on redécouvre avec bonheur, dans toute sa splendeur.

D'autant plus que le musée de Montréal a eu la décence de ne pas répéter la farce du *Oh! Canada Project* qui accompagnait l'exposition, à Toronto, le printemps dernier. Cette annexe nationale permettait au bon peuple de s'exprimer sur son amour du plus beau pays du monde. Le *Globe and Mail* en avait parlé comme d'un «*Disney miniature sans les manèges*» et d'un «*boogie-woogie de la culture populaire*». *Le Devoir* avait suggéré d'ajouter des machines à sous pour bien marquer l'anti-élitisme rampant...

EN BREF

Où va le multimédia?

(Le Devoir) — Les personnes intéressées à la place du multimédia dans le plan de relance de Montréal sont invitées à en débattre en compagnie d'un panel d'experts. L'événement, auquel participera le ministre Serge Ménard, est organisé par le Forum des infomates et du multimédia (FIM) et se tiendra ce soir même, à 17h30, au Café Electronique. On s'informe au (514) 522-3485.

Dernier droit

(Le Devoir) — Judi Richards entreprend le dernier droit de sa tournée *Touche pas* au cours des deux prochains mois. Elle se rendra à Tracy (le 4 octobre), Belœil (le 5), Lac-Mégantic (10), l'Auberge Saint-Gabriel (19), Pont-Rouge (25), L'Assomption (26), Longueuil (1er novembre), Châteauguay (21 et 22), Trois-Rivières (30) et Laval (7 décembre).

Choisi

(Le Devoir) — Le lauréat du Festival international de la chanson de Granby dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, Christian Morisset, a été invité à assister gratuitement aux rencontres d'Astafort (ville située entre Bordeaux et Toulouse) en juin 1997. Créés et présidés par Francis Cabrel et dirigés par Richard Steff, ces stages permettent aux auteurs, compositeurs et interprètes choisis de perfectionner leur art. En tout, vingt jeunes artistes seront invités.

Un ballet de Khatchaturian

(Le Devoir) — Le ballet *Gayaneh* de l'Arménien Aram Khatchaturian sera présenté samedi et dimanche à 19h au Centre Pierre-Péladeau. La chorégraphie, qui mettra en scène une centaine de danseurs, est de Eva Hayrabédian, un ex-ballerine qui a dansé en Arménie, en Russie, en France, en Allemagne et au Canada. La musique a été composée en 1942 par Aram Khatchaturian.

Turner et Murdoch en guerre

(Reuter) — À moins de deux semaines du lancement prévu aux États-Unis de la chaîne d'information continue de Rupert Murdoch, les relations entre le magnat américano-australien et le créateur de CNN, Ted Turner, relèvent de la guerre. Le patron de CNN, non content de le comparer à Adolf Hitler, a affirmé que Robert Murdoch se servait de ses journaux comme d'armes de guerre. Interrogé par le *Wall Street Journal*, Robert Murdoch s'est dit certain que Ted Turner dirait des choses bien pires encore. Rupert Murdoch, déjà propriétaire du quotidien britannique *Times*, du *New York Post* et du quatrième réseau hertzien aux États-Unis, Fox, veut lancer sa propre chaîne d'information continue le 7 octobre.

Rétrospective Pechstein à Berlin

(AFP) — Une rétrospective est consacrée au peintre expressionniste allemand Max Pechstein (1881-1955), animateur du mouvement «*die Brücke*», jusqu'au 1^{er} janvier à Berlin. L'exposition, présentée à compter de dimanche au musée die Brücke, rassemble 80 œuvres des différentes périodes de l'artiste. Ces œuvres, prêtées par des musées et des collectionneurs privés d'Allemagne, des États-Unis, de Suisse, de France, d'Espagne ou d'Israël, sont pour certaines d'entre elles présentées pour la première fois au public. Étudiant aux Beaux-Arts de Dresde, Max Pechstein devint membre de «*die Brücke*» en 1906 — ferment le plus actif de l'expressionnisme allemand, dissous en 1913 — puis s'installa à Berlin. Auteur de portraits, de nus et de paysages, il reflète souvent dans ses œuvres l'influence de Cézanne et de Matisse. Ses œuvres furent condamnées par les nazis. Saisies dans les collections publiques ou détruites pendant la guerre, 500 d'entre elles sont considérées aujourd'hui comme disparues.

Cinéma Femmes Montréal et ELLE QUÉBEC vous invitent

au

FESTIVAL SILENCE ELLES TOURNENT

e-mail: eltourne@Mlink.net internet: http://Mlink.net/~eltourne

150 films et vidéos de 30 pays

du 4 au 13 octobre

aux cinémas **Impérial et du Parc**

Drames, comédies, suspense, horreur, érotisme, documentaires, programmation enfants et jeunes adultes